

LA MINERVE

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Revue Politique, Littéraire, Agricole et Industrielle de la Semaine.

JOURNAL A BON MARCHÉ POUR LA LECTURE DU SOIR.

Vol. XLII.

MONTREAL, VENDREDI, 27 MAI 1870.

No. 22.

Le *Leader* de Toronto dit les excellentes paroles qui suivent dans une revue fort soignée qu'il fait de la session.

Après avoir fait quelques réflexions sur la position préminente que ces hommes ont usurpé, il fait plaisir de pouvoir parler du rôle honorable que jouent d'autres membres, qui s'ils ne réussissent pas à donner aux débats un caractère plus élevé, font quelque chose au moins pour soutenir celui de la Chambre.

M. Archibald était un de ces hommes. D'un talent remarquable, il a toute la dignité et les manières d'un gentleman. Il a fait un excellent discours sur le bill avec cette largeur de vues qui distingue l'homme d'état du charlatan politique. Nulle part on n'y trouve l'expression de sentiments personnels. Il y a une semaine que ce discours a été prononcé et je puis me le rappeler encore tout entier, tant il était clair et lucide. Ce discours était digne de la réputation qui l'avait précédée dans cette Chambre—réputation, qui, je le crois grandira encore lorsque cet hon. Député aura occasion de servir son pays. Une des plus énergiques parties de son discours est celle où il demande à M. MacKenzie raison de ses attaques personnelles contre M. Howe.

Je n'ai jamais rien entendu de plus mordant et de plus poli en même temps, mais je crains que cela n'ait produit que peu d'effet sur le Député pour Lampton que son sang froid protège contre de telles sorties qui feraient éclater tout homme doué d'une sensibilité plus vive. Un autre excellent discours a été prononcé par M. Chauveau dans la langue anglaise qu'il parle aussi couramment que sa langue maternelle.

Je désire que les paroles sérieuses et évidemment sincères du premier ministre de Québec reçoivent toute l'attention qu'elles méritent dans la Province d'Ontario, où il existe à n'en pas douter—si on en juge par le ton de la presse, beaucoup de malentendu sur les intentions et les sympathies de M. Chauveau et les députés d'origine canadienne-française. Là où il n'y a pas de sincérité, les mots ne signifient rien et presque toujours on reconnaît par quelque chose qui ne saurait se définir, si un homme politique est sincère ou non, en adressant la parole à une assemblée.

Tous ceux qui ont entendu M. Chauveau ne pouvaient s'empêcher de croire que ce qu'il disait venait du cœur et qu'il voulait exposer ses pensées et ses sentiments les plus intimes. Il a exprimé de la manière la plus explicite et la plus satisfaisante sa désapprobation de ces actes et il a nié qu'ils avaient des sympathies toutes particulières pour les canadiens-français de la Province de Québec. Il n'y a que les bigots qui peuvent ajouter foi à ces insinuations. Les canadiens-français, a-t-il dit, n'ont-ils pas toujours été loyaux à la Couronne d'Angleterre et n'ont-ils pas toujours été les fidèles amis des institutions anglaises de ce pays. Pourquoi alors les jugerions-nous injustement; pourquoi aussi voudrions-nous les accuser de déloyauté et de sympathie avec les rebelles et les meurtriers. Pourquoi? si ce n'est pour servir les desseins égoïstes de quelques démagogues qui voudraient spéculer sur l'ignorance et l'intolérance de certaines classes de la population. Cela sert à leurs intérêts de noircir la réputation de la population canadienne-française et ils ont entrepris contre eux cette

nouvelle croisade. Mais ils seront déçus dans leurs projets.

La voix d'hommes comme M. Chauveau ne saurait plus être étouffée à l'avenir, elle sera entendue et fera appel à l'intelligence et à la conscience de la population anglaise d'Ontario et des autres provinces, et alors l'opinion publique rendra justice à la conduite et aux sentiments de la population canadienne-française. Le plus grand reproche qu'on a à formuler contre les canadiens est de marcher sembler. Mais comment pouvons-nous trouver à y redire, lorsque nous approuvons cette conduite chez les Ecossais.

Si nous possédions dans la Chambre un plus grand nombre d'hommes qui auraient tout le talent et la modération de M. Chauveau, il n'y aurait plus de doute sur le résultat de la grande entreprise que nous avons commencée en ce pays, c'est-à-dire former une nationalité qui réunirait dans un accord parfait deux races qui ont toujours été séparées par la jalousie, l'inimitié et la discorde.

Je regrette que le discours de M. Chauveau n'ait pas autant de publicité qu'il le mériterait, car je suis convaincu qu'il ferait un bien immense s'il pouvait être lu par tout homme intelligent en Canada.

On lit dans le *Daily News* de Montréal :

Le Ministre de la Milice a eu à subir des attaques très-violentes de la part des membres de la Chambre des Communes, et à l'extérieur par les journaux d'Ontario; on lui a reproché de montrer dans ses rapports avec les délégués du Nord-Ouest, la politesse ordinaire; tout en mettant de côté tous les incidents se rapportant à ce pays, nous ne pouvons approuver la critique portée contre la conduite de Sir Georges. Deux voies s'ouvraient devant nous. Nous avons envoyé au Nord-Ouest un homme revêtu de pleins pouvoirs; nous lui avons enjoint d'engager les mécontents à exposer leurs griefs. Notre envoyé, agissant d'après les ordres qu'il avait reçus, a invité la population à s'assembler pour choisir des délégués, ou des ambassadeurs, suivant le désir du peuple; et logiquement parlant, MM. Ritchot et Scott étaient à Ottawa comme les organes du gouvernement provisoire. Nous n'avions aucun droit de nous informer des antécédents de tels délégués, car de fait nous n'avions aucun droit d'intervention dans les affaires du Nord-Ouest avant le paiement du montant d'achat, et avant d'avoir obtenu des titres raisonnables. Si nous tenons à nos droits, nous devons aussi respecter ceux des autres.

La Puissance ne pouvait pas plus prétendre au gouvernement de la population de la Rivière-Rouge, qu'à la régie de l'Australie avant d'avoir au préalable payé le prix convenu, et d'avoir obtenu le transfert.

A la Chambre des Communes d'Angleterre, un membre s'est plaint de ce que le territoire du Nord-Ouest avait été transféré d'un propriétaire à un autre, sans le consentement de la population.

Si un membre du parlement Britannique, dégoûté de tout préjugé à pu s'exprimer ainsi, il y a devoir pour nous de reconnaître l'offense faite à la dignité des Métis. La population d'Ontario est entrée dans une violente colère, à la voix des journaux qui ont fait appel aux préjugés politiques, religieux et nationaux.

Les charges d'un ministre sont lourdes; il doit par des sacrifices de tout genre chercher à éloigner la guerre civile.

Nous sommes loin de supposer que l'hon. Ministre de la Milice s'est servi de manières courtoises ordinaires envers les délégués parce qu'il aimait leur société.

Il n'a pas de doute qu'il aurait mieux aimé avoir auprès de lui d'autres compagnons mais il n'avait pas à choisir. Il y avait pour lui stricte obligation d'user de courtoisie à l'égard des hommes venus en qualité de représentants du Nord-Ouest; leur accorder peu d'attention ou les insulter, aurait été porter un coup dont il aurait été difficile d'éviter les conséquences. Les délégués sont retournés dans leur pays, et ils devront exercer quelque influence dans le cours des événements. Maintenant quel aurait été le progrès de notre cause, si la conduite de l'honorable ministre de la milice eût été inspirée par le libéralisme des journaux d'Ontario, et s'il eût méprisé ou insulté les délégués? Bien assurément on aurait soulevé un antagonisme que nous avons toute raison d'éviter. Nous recherchons une alliance cordiale et étroite avec le Nord-Ouest. Nous devons être amis dévoués, ou ennemis mortels. Nous avons assumé la lourde responsabilité de propriétaires du sol, et ce que nous voulons est la paix et le rétablissement des relations amicales.

Nous pouvons vaincre leur résistance par la force, mais nous prendrons le parti le plus sage, si nous adoptons des moyens de conciliations, et si nous parvenons ainsi à nous concilier les opposants. La conduite de l'hon. ministre de la milice, bien loin d'être censurée, à raison de l'hospitalité accordée aux délégués, mérite des remerciements.

Il y a des plaisanteries qui ont leur prix. En voici une du *Star* qui mérite la reproduction :

Quel homme étonnant que Sir Georges E. Cartier! Il possède une âme immense dans un petit corps. Sir John A. McDonald est malade et Cartier prend les rênes de l'Etat et mène le Département de la Justice. Kenny est fait Lieutenant-Gouverneur de la Nouvelle-Ecosse et Sir Georges ajoute à sa besogne celle de Receveur-Général et de Premier. Il joue avec trois balles en l'air à la fois, en se riant, avec beaucoup plus d'habileté qu'aucun magicien. On serait tenté de croire que comme Cerbère, ce monsieur est trois dans un.

Ce n'est pas la première fois que Sir Georges cumule autant de rôles différents à la fois. Lorsque le gouvernement était à Québec, deux ou trois membres du ministère, dont M. Galt, étaient absents. Cartier prit leur place, remédia aux choses en souffrance et remit toutes les affaires en ordre. Et le beau de la chose, c'est que lorsque les absents revinrent, ils eurent mille difficultés de se soustraire à ses soins; il en connaissait plus long qu'eux sur leurs départements.

La place de paie-maitre du bataillon bas-canadien dans l'expédition de la Rivière-Rouge, n'est pas encore donnée. Elle a été offerte au major Lamontagne de Québec, et à l'adjutant LaRue, de Trois-Rivières, qui ne l'ont pas acceptée.—*Constitutionnel*.

INFORMATIONS.

Mgr. Taché n'écrit pas, comme le disent plusieurs journaux, *Manitobah*. Russell orthographe ainsi ce nom. Mais Mgr Taché dit : *Manitoba*. 3

Où dit que Son Excellence le Gouverneur Général, qui sera à Québec le 1er. juin, poussera une excursion dans le Golfe. Il est même question, dans son cercle, d'utiliser la belle saison par un voyage dans le Nord-Ouest. 2

Il est rumeur que l'imprimeur de la Reine sera M. Chamberlin, M. P., l'un des ci-devant propriétaires de la *Gazette de Montréal*. 2

La nomination probable de M. Sulte comme Secrétaire de l'Hon. M. Archibald, a été accueillie avec plaisir par toute la presse. Nous apprenons, cependant, qu'au dernier moment, une autre place pour le moins aussi avantageuse lui a été offerte et a été acceptée par lui. M. Sulte va entrer dans le Département de la Milice comme employé de 1ère classe. 2

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Therrien, le député local de Laprairie, qui a subi il y a sept semaines une cruelle opération de cataracte, est en bonne voie de guérison. Ce monsieur voit déjà assez bien pour pouvoir reprendre ses affaires et ses médecins espèrent qu'il se fera encore des améliorations. 3

Nous apprenons avec plaisir que l'entreprise du chemin de fer central se trouve dans les meilleurs conditions de progrès, et que les préparatifs préliminaires autorisent à compter sur de promptes et prochaines opérations. Nous sommes particulièrement satisfait d'apprendre que la Corporation de Montréal est aussi bien disposée que jamais à seconder cette importante entreprise en prenant du Stock pour un million. 3

Nous apprenons que M. Thomas Howard, fils de M. le Dr. Howard, de St. Jean, a été nommé paie-maître de l'expédition du Nord-Ouest pour la Province du Québec. Nous pouvons dire que le choix est tombé sur un de nos jeunes citoyens les mieux qualifiés, respectable à tous égards, intègre, gentilhomme, actif et intelligent. Ce monsieur se recommande de lui-même et cette nomination fait honneur à sa famille. 3

Nous apprenons qu'à la dernière réunion des Actionnaires du *Nouveau Monde* les messieurs suivants ont été élus Directeurs : RR. MM. Bourgeault, curé de la Pointe Claire, Piché, curé de Lachine et M. Alfred Larocque. Les Directeurs sortant étaient M. le Chanoine Lamarche, le Rev. M. Lavallée, curé de St. Vincent de Paul et M. le Dr. Beau-bien. 3

La *Semaine Agricole* est intéressante à son ordinaire. Le dernier numéro est remarquable par ses matières variées et d'intérêt pratique. 2

Nos compatriotes des Etats-Unis fêtent en quelques endroits la St. Jean-Baptiste, le 4 de juillet. Il serait préférable que ces démonstrations patriotiques eussent lieu le 24 de juin, partout où nos nationaux sont assez nombreux pour chômer une fête qui nous est chère à tous. 2

D'après un journal de New York, Sir Stafford Northcote aurait été fort bien reçu en cette ville par quelques-uns des principaux directeurs de chemins de fer américain, entre autres MM. Gould et Fisk. Un magni-

fique char a été mis à la disposition du distingué visiteur, ainsi que de Lady Northcote. 2

Le *Signal* rapporte que l'industrie salinière de Goderich est dans une condition prospère. Les américains d'Onondaga sont complètement découragés. 2

Sir Francis Hincks et l'Hon. M. Campbell ont laissé la capitale hier pour Kingston. 2

Les Commissaires du chemin de fer Intercolonial arriveront à Ottawa la semaine prochaine, afin d'examiner les soumissions pour la construction de nouvelles sections. 2

Nous apprenons que trois compagnies de Carabiniers du 60me sous le commandement du Major Robertson sont parties d'Ottawa hier matin pour se rendre à Collingwood et de là à la Rivière-Rouge. 2

Le détachement de Toronto reviendra à Ottawa et on ajoutera à la force un contingent de 100 hommes choisis parmi les anciens Carabiniers Royaux. 2

M. O'Brien, Président du Conseil Législatif de Terre-Neuve, est mort. L'Hon. M. Norris le remplace et M. Talbot entre au Conseil Législatif. 2

Deux de nos jeunes avocats, MM. Dubuc et T. Bertrand, de la société Brunet et Bertrand, partent lundi pour le Nord-Ouest et accompagnent le Révd. P. Ritchot. M. Dubuc, qui a déjà été attaché à la rédaction de la *Minerve*, sera l'un de nos correspondants à Fort Garry. Tous deux sont des jeunes gens de talent et d'avenir et nous leur souhaitons succès. 2

Nos dépêches d'Halifax annoncent que la nomination de l'hon. M. Kenny a été parfaitement accueillie par la presse et la population. 2

L'*Army and Navy Gazette* du 7 ultimo contient l'entrefilet suivant :

"Son Altesse Royale le Prince Arthur devra revenir du Canada au commencement du mois de Juillet avec le 7ème Bataillon de la Brigade des carabiniers, sur le vaisseau de Sa Majesté le "Crocodile." 2

Nous voyons que M. Summer a présenté une résolution au Sénat du Congrès le 18 ultimo, demandant au Président de produire une copie des correspondances officielles échangées à propos du passage des steamers anglais ou canadiens dans le canal du Sault Ste. Marie. 2

MM. Dawson et frères viennent de publier une carte portative du Territoire de la Rivière-Rouge, compilée par M. E. A. C. Lionais, d'après les meilleures autorités. Ainsi on peut maintenant, carte en main, suivre, jour par jour, l'itinéraire de l'expédition. 2

On lit ce qui suit dans l'*Advertiser* de Boston du 19 ult :

"A l'assemblée de la Chambre de Commerce qui aura lieu demain, des discours seront prononcés par l'Hon. Levi Underwood de Burlington et l'Hon. John Young de Montréal, sur la construction du canal de Caughnawaga.

Le gouverneur du Wisconsin l'hon. Fairchild exposera un plan pour relier la Rivière Mississippi avec le Lac Michigan et la Baie Verte. 2

Une dépêche de St. Paul, Minn. dit que des ordres ont été reçus aux quartiers généraux et transmis aux postes militaires du

Fort Abercrombie et de Pembina, à l'effet d'arrêter tout parti de féniens qui pourrait se diriger sur la Rivière-Rouge.

D'après des ordres très strictes reçus de Washington, la force militaire organisera une surveillance très active pour empêcher qu'on ne porte aucun secours à Riel par l'Etat du Minnesota. 2

Quoi qu'en disent quelques confrères, le projet de confier aux shérifs l'exécution des devoirs de Magistrats supérieurs est assez bien arrêté et la chose sera décidée à la prochaine réunion des ministres. Selon que nous l'avons dit, il y aura, néanmoins quelques exceptions ; mais le nombre des Magistrats sera excessivement limité. 2

Le *News* de Milwaukee prétend qu'il n'y a pas plus de 12,000 Indiens qui se battent parmi toutes les tribus sauvages. Il dit aussi qu'il n'y a plus de tribus de Sioux. Ce la s'applique à tous les Indiens de Dakota, qui sont divisés en plusieurs tribus sauvages, comme par exemple les Brulés, Ogallalos, les Yanktons et autres ; ces différentes tribus n'ont rien de commun entre elles. 2

Les commissaires d'Ecole catholiques ont acheté dernièrement de M. T. F. Miller, à un prix très modéré et à des conditions très libérales, un terrain considérable à la Pointe St. Charles, sur lequel ils ont l'intention d'ériger incessamment deux grandes maisons d'école, dont l'une pour les garçons et l'autre pour les filles. Le site sur le côté Sud du canal, est admirablement choisi et très central. La population catholique augmente considérablement dans cette localité et il faut donner au plus tôt à ses enfants les plus grandes facilités d'instruction. 2

Il n'est pas rare qu'on ouvre de nouvelles rues en cette ville ou qu'on change les noms qu'elles portent. On ne saurait mieux faire alors que leur donner les noms de tous nos hommes célèbres dont parlera l'histoire. Il n'y aurait que l'embarras du choix. Bien des rues portent des noms insignifiants et qui ne rappellent aucun souvenir. Pourquoi ne seraient-elles pas connues par exemple comme étant les rues Lévis, Plessis, Laval, Champlain, Vaudreuil, Iberville, etc. ? M. De Maisonneuve est le fondateur de Montréal, pas la plus obscure ruelle, pas le moindre carré ne rappelle son nom. Nous comptons assez sur l'intelligence éclairée de nos édiles pour croire qu'ils sauront corriger ce que l'état de choses a de défectueux. 3

Le *Courier d'Outaouais* dit que M. Chamberlin est à la veille de contracter une alliance avec une femme bien connue dans nos cercles littéraires, Mme. veuve Fitzgibbons, l'auteur des *Wild Flowers of Canada*, et fille de la célèbre Mme. Moodie, dont les romans et les écrits sur le Canada ont eu tant de retentissement en Angleterre et en France, où on a fait la traduction. 2

M. Bélanger, Directeur de l'Institution des Sourds-muets, nous prie de remercier les bienveillantes personnes qui se sont si généreusement cotisées pour payer les frais de son voyage d'Europe, entrepris dans le but d'améliorer le système d'enseignement des sourds-muets. Ce monsieur part samedi de Québec à bord du *Scandinavian* ; il reviendra au pays en septembre ou octobre. Nous lui souhaitons un heureux voyage. 2

Nous sommes heureux d'apprendre que le Collège établi à Bourbonnais par les Clercs de St. Viateur du Canada réussit pleinement. Il est beaucoup fréquenté par les

Américains qui vont y apprendre le français et surtout par nos jeunes compatriotes. Le professeur de musique est M. Martel, Clerc St. Viateur, dont nous avons plus d'une fois admiré les aptitudes musicales. 3

Nous avons exporté avec une telle ardeur nos monnaies américaines qu'il nous reste bien peu de menues espèces pour le change, ce qui est d'un grand inconvénient. Mais on ne saurait en imputer la faute au Ministre des Finances qui a dû prévoir ce qui allait arriver. Le retard dans la livraison de notre argent canadien provient de l'Hôtel des Monnaies de Londres, qui n'a pu, sans doute, opérer le monnayage plus tôt.

Mais cet inconvénient ne sera que temporaire. On assure, en effet, qu'un million d'espèces vont nous être expédiées sans délai, lesquelles seront mises tout prochainement en circulation.

Il appert d'autre part que le gouvernement Canadien exporte activement les trente sous américains en Angleterre, pour les faire monnayer, et que le *Prussian*, parti samedi dernier, en aurait emporté pour un montant de \$150,000.

Décidément, nous en avons fini avec la nuisance de l'argent américain. A Sir F. Hincks en revient en partie le mérite. 3

Le Juge Black est actuellement en cette ville. Il pourrait se faire qu'il partirait pour l'Ecosse, ainsi qu'on l'a annoncé; mais il est plus probable qu'il recevra mission de retourner au Nord-Ouest, à ce qu'il nous a informé. 3

On lit dans le *Moniteur Acadien* du 13 mai :

Les élections générales pour la Chambre d'Assemblée de l'Île du Prince Edouard doivent avoir lieu dans quelques semaines. Le grand cheval de bataille de la campagne électorale où sont entrés les aspirants n'est autre que la confédération. Si nos informations sont correctes, M. J. O. Arsenault sera réélu dans le comté de Prince.

On nous écrit de toutes les localités françaises de cette colonie que les annexionnistes font les plus grands efforts pour induire, par tous les moyens, la population à partager leurs tendances républicaines. Nous ne saurions trop mettre en garde nos compatriotes contre ces pourfendeurs yankies qui ne reculent pas devant les moyens les plus indignes et les plus infâmes pour inspirer à la population des sentiments de déloyauté et d'anti-patriotisme. 3

Nous extrayons d'une lettre qu'on nous adresse de Bourbonnais, état de l'Illinois, qui compte une population franco-canadienne considérable :

Les terres sont divisées ici en 40 ou 80 arpents et la taxe est de \$10 environ par chaque 40 acres. Il y a des cultivateurs qui possèdent jus qu'à cinq ou six lots, mais comme en Canada, le plus grand nombre n'ont que 40 acres chacun. Ils sont dans l'aisance en général, quoiqu'ils vivent tous au jour le jour. C'est le manque de précaution qui en a jeté un grand nombre dans la nécessité d'emprunter pour faire face à leurs affaires. Mais qu'il survienne une seconde année comme la dernière, et la plupart des canadiens de l'Illinois seront sur le pavé.

On dit que les épouses de trois des malheureux passagers à bord du *City of Boston*, ont déjà changé de nom. 2

L'Événement dit que l'héritière du Canada comme on l'appelle, Mlle Symes, se fixe décidément à Londres où elle vient d'acheter un magnifique hôtel dans Regent Street.

C'est aussi avec regret que nous avons appris que M. Richard Lanigan nous laissait pour s'établir sur l'Ottawa, où il dirigera les

scieries que M. Ward fait construire à Calumet. Ancien journaliste, M. Lanigan nous a plus d'une fois aidé dans les questions qui intéressent spécialement notre district. 3

Nous donnons ci-après la première liste des recrues de la 6ème division. Nous apprenons que le contingent de ce district ne demande plus qu'une dizaine de noms. Voici le rôle de service des volontaires pour la Rivière Rouge. District No. 6 :

NOMS.	LOCALITÉ.	ÂGE.	REMARQUES
1. Longpié Edmond.	Montréal	27	Peintre
2. Gagnon Pierre.....	do	26	Polisseur de marbre
3. Harbour John.....	Québec	26	Relieur
4. Donovan W. S.....	Grenock	25	Mateiot
5. Marosse Alf.....	St. Pierre	19	Navigateur
6. Gilchrist Ths.....	Glasgow	20	Machiniste
7. Harrington Adam.	Cornwall	19	Couvreur
8. Ross John.....	Rosshire		Agt. de liv.
9. Ryan Timothy.....	Montréal	20	Fraiseur
10. Seddon John.....	do	22	Tourneur
11. Michaud Isidore...	Russellville	18	Journalier
12. Leblanc Olivier....	Montréal	20	
13. Stably James.....	do	37	Brunisseur
14. Brown James.....	Manchester	34	Chimiste
15. Doll Clément.....	Anchor	31	Journalier
16. O'Loghlan Hugh....	Armagt	35	Cordonnier
17. Hogan John.....	Limerick	25	Matelot
18. Lacroix Chs.....	Montréal	30	Boulangier
19. Lacroix Pascal....	St. Hilaire	24	Cordonnier
20. Renaud Jos.....	Montréal	26	Journalier
21. Blondin W. H.....	do	25	Cordonnier
22. Harrison John.....	Birmingham	21	Graveur
23. Goyer Alexander..	Lavaltrie	19	Cordonnier
24. Sommerville Rog..	London	18	Meublier
25. Parent Edouard...	T.-Rivières	27	Journalier
26. Cadotte Pierre....	Montréal	28	Commis
27. Smith James.....	Cornwall	19	Conducteur de Ch de F
28. Angell Garbutt....	Montréal	27	Ingénieur
29. Stewart Albert....	Ottawa	18	Charretier
30. Smith James.....	London	20	Tailleur
31. Dauphin Antoine..	St. Rock	24	Journalier
32. Loiseau Chs.....	Bouchervil.	19	Cordonnier
33. Ruthven James....	Glasgow	22	Ingénieur
34. Slack Thomas....	Macdisfield	32	Bourreur
35. Mayer F. X.....	Montréal	18	Barbier
36. Blais Emile.....	do	25	Menuisier
37. Lemon John.....	do	34	Journalier
38. Cayeu Jos.....	Pte. Claire	26	Cordonnier
39. Harvey Henry....	Montréal	25	Ten. de Liv.
40. Lord John.....	T.-Rivières	29	Journalier
41. Dumais Chs.....	Ste. Luce	21	Commis
42. Ouellette Michel..	Ottawa	18	Journalier
43. Renaud Jos.....	St. Lin	18	Forgeron
44. Lafranchise Joa...	Montréal	37	Journalier
45. Gill Eugène.....	St. François	29	
46. Murray W.....	Maybol	34	Commis
47. Hamely Luke.....	St. Jean	29	Commis
48. Holt Thomas.....	Montréal	18	Ferblantier
49. Bergeron Philippe.	Lévis	22	Mécanicien
50. Provencher Eug....	Nicolet	20	Cultivateur
51. Desrose Napoléon.	Québec	18	Copiste
52. Houls Joseph.....	Montréal	18	Menuisier
53. Larivière Jérémie.	do	19	Journalier
54. Rose Louis.....	St. Martin	18	Charretier
55. Jenkins Byron....	Cambridge	19	Fermier
56. Black George.....	Montréal	23	Ten. de liv.
57. Miller John.....	do	27	Journalier
58. St. Onge Alphonse.	Montréal	23	Charpentier
59. O'Brien Timothy..	do	29	Faiseur de bouilloires
60. Lee Thomas.....	do	30	Journalier
61. Vaillancourt Fran.	Montréal	18	Tonneur
62. Mihady Albert....	Ile-au-Noix	21	Forgeron
63. Perrault Alexandre	Montréal	25	Sculpteur
64. Globensky Eugène	Ste. Scholas	18	Commis
65. Quintal Alp.....	St. Lambert	22	Menuisier
66. Melver Roderic...	Montréal	21	Journalier
67. Cousineau Valery..	St. Laurent	23	Boucher
68. Barré L. H.....	Montréal	19	Journalier
69. Mc Nicol John....	Montréal	19	Boucher
70. Demers Guill.....	Beaubarnot	18	Imprimeur
71. Chartrand Frs....	Ste. Thérèse	18	Journalier
72. Tracy John.....	Montréal	29	Commis
73. Mc Manns John....	do	24	Commis
74. Mc Manns Robert..	do	28	Commis

Le Conseil-Général des Membres du Barreau de la Province s'est réuni hier en cette ville

Le Conseil de la section de Montréal a donné hier soir au *St. James Club* un magnifique dîner aux membres du Conseil-Général.

Le Procureur-Général Ouimet, Bâtonnier sortant de charge, présidait au banquet.

Messieurs J. J. Day, Bâtonnier de la Section de Montréal, A. Campbell, Bâtonnier de Québec, J. N. Bureau, Bâtonnier des Trois-Rivières, F. X. Archambault, Secrétaire-Trésorier du Conseil-Général, A. Robertson, A. Cross, J. Doutre, T. Cassidy, W. H. Kerr, L. A. Jetté, L. O. Loranger et J. O. Joseph, secrétaire de la section de Montréal, étaient présents.

Ce banquet étant composé exclusivement d'avocats, les discours ont dû pleuvoir tout naturellement.

La plus grande gaieté n'a cessé de régner, et ces différents Messieurs ont à l'envie oublié les luttes du palais et les divergences d'opinion politique, pour faire à qui mieux mieux, honneur au banquet, qui était servi avec tout le luxe que méritait une pareille fête.

Nous lisons dans le *Moniteur Acadien* :

Nous avons l'honneur, ces jours derniers, de recevoir la visite du Révd. Père Villandre, Supérieur de la Congrégation de Ste. Croix pour l'Amérique Britannique du Nord, qui est actuellement en voyage dans cette Province. M. le Supérieur du Collège Memramcook, accompagnait le Révérend Père qui doit, ainsi que le Révérend Père Bazoge, prendre passage à bord du Vapeur pour le Petit-Rocher, Comté de Gloucester, d'où il se rendra à Madawaska. Le Père Villandre nous paraît enchanté du Collège St. Joseph, dont le peuple Acadien doit la fondation à la communauté qu'il dirige.

L'Assemblée Législative de la Nouvelle-Ecosse, avant de se disperser, a passé une loi décrétant que les élections pour cette chambre se feront désormais par scrutin secret. 3

On écrit d'Arthabaskaville au *Constitutionnel* le 19 mai 1870 :

« Je m'empresse de vous informer que le sbéf de ce district vient de recevoir, de part du Gouverneur-Général, l'ordre de ren et tre en liberté Elzear Guilmette, trouvé coupable, aux assises de février dernier, du meurtre de sa femme et de ses deux enfants. »

On se rappelle que Guilmette, condamné à être pendu le 29 avril dernier, avait obtenu un sursis jusqu'au 30 mai. Diverses circonstances nous faisaient croire à une commutation de la peine, mais nous étions loin de nous attendre à un acquittement complet.

Mais enfin le Gouverneur a fait usage de sa noble prérogative de faire grâce aux criminels et nous n'avons pas à nous plaindre. 2

Nous apprenons que la Batterie H. de l'Artillerie Royale, casernée à Hochelaga, laissera le Canada pour se rendre en Angleterre, le 10 du mois prochain. 2

MM. McLeod et N. Martel ont acquis de MM. Dufresne, frères, la propriété du *Journal des Trois-Rivières*.

Nous lisons dans le *Post* les faits suivants relativement à l'expédition du Nord-Ouest :

Samedi dernier, l'ambassadeur d'Angleterre à Washington, au nom du gouvernement britannique, a fait une application formelle au gouvernement de Washington, par l'entremise du secrétaire Fish, pour obtenir la permission de faire passer les vaisseaux de transport employés au service de l'expédition de la Rivière-Rouge par le Sault Ste. Marie. L'ambassadeur Thornton a donné l'assurance officielle au secrétaire Fish que les troubles de la Rivière-Rouge avaient été apaisés et réglés par un accord entre le gouvernement de Sa Majesté, de la Puissance et les délégués de la Rivière-Rouge, et que cette expédition était purement une expédition pacifique. Le secrétaire Fish envoya alors une dépêche au gouverneur Ballwin, qui fut reçue mardi, laquelle contenait les rapports officiels donnés par l'ambassadeur anglais, et ordonnait que le *Chicora* et autres vaisseaux ayant la même mission—nous supposons que ces vaisseaux sont ceux destinés à faire le transport public—passent par le canal, pourvu cependant que ces vaisseaux ne transportent pas de troupes.

M. Provencher parle avec enthousiasme des richesses naturelles du Territoire du Nord-Ouest. Il a donné une preuve de sa sincérité en faisant engager comme volontaire dans le corps expéditionnaire un de ses frères, qui s'établira dans le pays lorsque les troupes seront licenciées.—*Courrier de St. Hyacinthe*. 3

NOUVELLES TELEGRAPHIQUES.

SERVICE PRIVÉ.

Québec, 19.

Le Prince Arthur est attendu ici le premier juin. Un grand bal va lui être donné par les officiers du 19^{me} régiment. Des invitations ont été envoyées dans toutes les parties de la Puissance, et on pense qu'il y aura foule, car c'est le dernier bal auquel assistera le Prince avant son départ pour l'Europe.

Toronto, 19.

Une dépêche du Sault Ste. Marie de mardi, mande que le *Chicora* est arrivé le même jour; les troupes se rendirent au Fort de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Le Colonel Bolton alla voir le Général Cook, commandant des Etats-Unis; ce dernier, en réponse à la demande qui lui fut faite, savoir: "si on laisserait le *Chicora* passer par le canal," dit: Mes ordres sont absolus; rien de ce qui concerne l'expédition de la Rivière Rouge ne peut passer le canal, et je dois en conséquence refuser au *Chicora* le droit de passage du canal. Le Général n'a présenté aucun document écrit, et on n'a pas cru nécessaire d'en demander la production.

Le *Chicora* partit alors immédiatement pour Collingwood et est arrivé à ce poste hier soir.

L'envoi des approvisionnements se fit activement par le portage. On a enfin résolu d'abandonner la route par terre du Lac des Bois jusqu'au Fort Garry, et de suivre la rivière Winnipeg jusqu'au Fort Garry.

On a choisi cette route afin d'éviter les marais qu'on rencontre dans cette voie directe par terre, et qui pourraient influer sur la santé des troupes, et de prévenir toute rencontre avec les feniens, en mettant entre ces derniers et les troupes canadiennes cette partie du pays dont la traversée est impossible pour des troupes aussi peu organisées que celles des feniens.

Les troupes devront faire halte pendant une quinzaine de jours, ou jusqu'à l'arrivée de nouvelles troupes.

Un homme qu'on suppose être un espion fenien est venu à Collingwood, à bord du *Chicora*, et ce fut avec beaucoup de difficulté qu'il parvint à se sauver.

Il ne reste plus à faire que six nominations relativement à la nouvelle force de police; le gouvernement impérial ne lui a pas encore accordé la possession de la caserne des Jésuites.

Le Major Irvine et le Capt Fraser partent ce soir avec les dernières recrues pour l'expédition de la Rivière Rouge.

Une jeune fille appartenant à une famille respectable de Lévis, a été mise sous les soins des Sœurs de l'Ecole de Réforme du Bon Pasteur.

Le missionnaire français dont on a annoncé la disparition a été retrouvé.

Arrivages de la mer: Arlequin, Peep of Day de Liverpool, en destination de Montréal, Minstrel, Spartan et Duke of Cornwall, de Montréal, le steamer European et le voilier Glenbervie.

Le steamer *Gange* qui vient d'arriver avec 700 passagers, est allé faire la quarantaine à raison de plusieurs cas de petite vérole qui se sont déclarés parmi les passagers.

Toronto, 19.

Le *Telegraph* dit que le gouvernement canadien a porté plainte aux autorités de Washington aussitôt après avoir appris le refus de laisser passer le *Chicora*.

Dans ce document, le gouvernement canadien disait qu'il n'avait nullement l'intention de faire passer des troupes ou des munitions dans le canal et que le *Chicora* avait une cargaison ordinaire de marchandises. Il disait de plus qu'on n'interdirait le passage du canal à aucun vaisseau qui ne porte pas de munitions de guerre et qu'il désirait se servir du canal comme les américains le font pour nos propres canaux.

Il démontra de plus au Etats-Unis que ces procédés étaient absolument différents de ceux dont il faisait usage à leur égard.

Cet avertissement eût un bon effet. De suite un ordre fut signifié de Washington aux autorités de l'Etat du Michigan, leur recommandant de laisser passer dans le canal, comme à l'ordinaire les vaisseaux anglais à condition dépendant qu'ils ne transportent ni troupes, ni munitions de guerre.

Une dépêche spéciale du *Telegraph* envoyée hier de St. Paul, dit que M. A. D. Nelson, député percepteur à Pembina, est arrivé. Il partit de Pembina le 7 ultimo et il y avait à bord de l'*International* plusieurs canadiens qui laisseraient la Rivière Rouge. Deux compagnies d'infanterie des Etats-Unis étaient parties d'Abercrombie pour Pembina, où elles arriveront vers le 15 de mai.

La nouvelle de l'arrestation de MM. Ratchot et Scott a donné lieu à beaucoup de commutaires. Riel, O'Donohue et les autres sont furieux. Riel donna ordre à l'*International* de ne pas s'éloigner; après avoir reçu la nouvelle de l'élargissement des délégués qui devaient avoir une entrevue avec le gouvernement, il permit au steamer de partir et l'excitation se calma.

Le général Hancock a examiné les rapports des feniens concentrés à Duluth et il n'a rien vu qui put donner raison de croire à une invasion du sol anglais par une bande armée. Il devra faire tout en son pouvoir pour empêcher les feniens de troubler la paix et la tranquillité.

La réunion de la Société de Tempérance a eu lieu hier soir. Des discours ont été prononcés, mais rien n'a transpiré au dehors pour ce qui concerne les procédés de l'assemblée.

L'inspection annuelle des "Queen's Own Rifles" a eu lieu hier soir.

Le *Globe* dit aujourd'hui que la nomination de M. Archibald au poste de Lieutenant-Gouverneur de Manitoba, est la meilleure qu'on puisse faire si un des membres du cabinet devait occuper la charge. Ce même journal a aussi changé de toilette aujourd'hui et il annonce que la semaine dernière sa circulation quotidienne s'est élevée à 20,125 numéros. Il vient de faire l'acquisition d'une nouvelle presse du coût de 26,000 greenbacks, laquelle pourra imprimer 18,000 numéros à l'heure.

Hier matin, Son Honneur le juge en chef Richard a fait sa première visite à la salle Osgoode depuis son retour de la Floride.

Québec, 20.

Le Col. Bowles, des Carabiniers du 55^{ème} de Mégantic, est arrivé en cette ville. Il est chargé d'apporter au ministre de la milice la nouvelle de la résignation de tous les officiers sous son commandement, si on maintient la nomination du Col. Panet.

Ottawa, 21.

Le Dr. Schultz partira pour le Nord-Ouest avec l'expédition.

Toronto, 20.

Une dépêche reçue du Sault Ste. Marie, en date du 18, annonce que le steamer *Wanbord* est arrivé ce jour, et que les troupes ont mis pied à terre et qu'elles ont campé. Ce vaisseau portait des ordres qui enjoignaient à l'*Algamma* de partir immédiatement pour le Fort Williams.

On a gardé à bord une garde de 30 hommes, de crainte d'une attaque de la part des feniens; pour la même raison on a placé des gardes doubles du côté des Etats-Unis.

Le major de Brigade Philipps, de Kingston est arrivé ce matin.

Environ 500 émigrants sont arrivés par le *Scandinavian*, parmi lesquels on comptait 200 anglais, les autres étaient Norvégiens; six des émigrés anglais et les norvégiens sont allés aux Etats-Unis; 194 anglais sont restés ici.

On parle de construire une nouvelle salle de musique, près de l'autre bâtisse. Les estimés du coût s'élèvent à \$20,000. On se propose de prélever par souscription la moitié de ce montant.

Sir Stafford Northcott avec sa dame et deux de ses fils sont arrivés en cette ville; ils sont les hôtes de l'hon. M. McPherson et ils devront prolonger leur séjour pendant quelques temps.

Ottawa, 21.

Hier, Son Excellence le gouverneur-général et lady Young, ont visité les magnifiques manufactures de seaux et d'allumettes de M. Eddy, de Hull.

De bonne heure dans l'après-midi, le drapeau anglais flottait sur le moulin. A quatre heures, Son Excellence et lady Young accompagnées de M. de Turville et du col. McNeil, arrivèrent sur les lieux. Les nobles visiteurs furent reçus à l'entrée du moulin à scie par M. Eddy, par M. E. D. Thayer, de New-York, beau-frère de M. Eddy et par M. Hannam, surintendant de ces établissements. M. Eddy escorta lady Young et lui expliqua les différentes opérations de ces manufactures, que les distingués visiteurs observèrent et admirèrent longtemps.

Plusieurs presses pour l'impression de billets de banque ont été expédiées de Montréal, pour accélérer le tirage des billets fractionnaires et autres émis par la Puissance du Canada.

Le major Streatfield est parti, ce matin, pour le Nord-Ouest. Il est paie-maître du régiment.

Un nommé George Dorwing a été tué par son frère John, parce qu'il lui avait refusé de la boisson, au village de la Carpe, à une vingtaine de milles d'Ottawa. Le meurtrier a pris la fuite et n'a pas encore été écroué.

Toronto, 21.

Le steamer *Corinthian* est arrivé ce matin, ayant à son bord 1 officier et 19 hommes, tous de Montréal, aussi 15 chevaux, et 4 canons de l'Artillerie Royale.

Le *Corinthian* a aussi amené 14 officiers et 190 hommes du 13^{ème} Bataillon des Carabiniers du 60^{ème} d'Ottawa.

Trois détachements devant former partie de l'expédition sont partis aujourd'hui par le chemin de fer du Nord, en route pour Collingwood.

Un détachement sous le commandement du Col. Wolseley a laissé la ville aujourd'hui pour la même destination.

Une dépêche datée du Sault Ste. Marie reçue aujourd'hui, mande que le surintendant du Canal a reçu instruction du gouvernement de l'Etat d'ouvrir le canal à tous les vaisseaux anglais excepté pourtant à ceux qui porteraient des troupes ou des munitions de guerre. Le canal est ainsi virtuellement ouvert.

Une enquête a été tenue sur le corps de Mad William Monaghan, qui avait quitté le foyer domestique dans un état d'aliénation mentale et avait erré dans la forêt où elle avait été trouvée presque morte, son corps portait des marques de violence. Elle fut immédiatement transportée à son domicile où elle expira. On a tout lieu de croire qu'elle aurait été la victime des vauriens qui l'auraient assailli et se seraient portés sur elle aux derniers outrages. L'enquête est ajournée.

Le monument élevé à la mémoire des Volontaires au Parc de la Reine est maintenant achevé.

Québec, 21.

M. P. Gauvreau, ingénieur du gouvernement provincial a reçu instruction du gouvernement de la Puissance de préparer des plans pour l'érection d'un nouveau Bureau de Poste à Québec.

La maison de M. G. H. Simard servira provisoirement de bureau postal.

Le steamer *Express*, appartenant aux MM. Dunn devra subir les améliorations nécessaires pour pouvoir voyager sur la mer. Il est destiné au transport des provisions pour les contracteurs du chemin de fer Intercolonial.

Il y a eu cet après-midi à 2 hs. une assemblée des officiers volontaires.

Un télégramme envoyé à M. Moore, agent de la compagnie des steamers des ports du Golfe, annonce l'arrivée à Dalhousie, N.-B. du steamer *Gaspé*, hier à 2.30 de l'après-midi.

Le steamer *European* a laissé le port à 6 hs. a. m.

Le steamer *Nestorian* est parti à midi et le steamer *Hibernian* devra partir à 8 hs. ce soir.
Arrivages de la mer.—Les barques *Liberty*, *Arthur White* et *Liverpool*.

Halifax, 21.

M. L. D. V. Chipman, anti-confédéré, a été élu aujourd'hui, par acclamation, pour représenter, dans la chambre des Communes, à la place de son père, le comté de Kings.

Il n'est pas probable que le Dr. Tupper ait le champ libre pour le comté de Cumberland mais son élection est certaine.

L'amiral Wellesly est arrivé, aujourd'hui, des Indes de l'Ouest.

Le lieutenant-gouverneur est parti pour l'Angleterre, ce soir, par le "City of Cork". Un grand nombre de citoyens étaient venus pour le saluer à son départ.

L'hon. M. Kenny n'est pas encore arrivé.

Toronto, 23.

Une dépêche du Saut Ste. Marie en date de samedi, dit que plusieurs individus à la mine suspecte ont passé le canal vendredi, sur un bateau en destination de Marguetta et de Duluth. On a placé une garde de 40 hommes à bord de l'*Algoma*; et on a doublé les autres gardes.

Il y a eu beaucoup d'excitation hier soir relativement à une attaque que les Fénéiens devaient faire. Les volontaires locaux reçurent ordre de se tenir prêts, mais il n'y a pas eu d'attaque.

Le *Chicora* est parti de Collingwood samedi soir, ayant à son bord le Colonel Wolseley et la compagnie du 60^{me} régiment des carabiniers.

Le *Francis Smith*, est parti à 2 hs a. m. samedi, avec une cargaison de 200 demi-barils de lard, 300 barils de biscuits, 300 demi-barils de farine, 100 demi-barils de sucre, 100 boîtes de thé, 300 sacs d'avoine, 8 chariots, 6 bateaux, 20 caisses de patates.

Il y a beaucoup d'excitation à Collingwood.

St. Albans, 24 mai.

Depuis quelques jours les visages inconnus abondent dans notre ville. Ce sont pour la plupart des ouvriers irlandais. Deux cents sont arrivés depuis hier matin. Ce sont évidemment des fénéiens.

Il en arrive non seulement des Etats-Unis; mais du Canada par différents points de la campagne. Une invasion menace certainement le Canada.

Québec, 24.

Vers une heure ce matin, le tocsin donna l'alarme dans le voisinage de l'Eglise St. Roch. Une brigade de pompiers fut aussitôt sur le lieu de l'incendie; mais avant qu'on put obtenir de l'eau, le feu poussé par un vent violent de l'Est, se communiqua à un grand nombre de maisons dans les environs des rues de la Couronne et de la Reine. Il devint bientôt évident aux spectateurs, que tout effort pour sauver des flammes l'Eglise St. Roch, serait inutile.

Le feu a éclaté dans la maison de M. Bérubé. Les citoyens des environs commencèrent dès lors à craindre le danger de leur position; et on les vit fuir dans les rues, emportant avec eux ce qu'ils avaient de plus précieux et les objets qui pouvaient aisément être placés dans un endroit de sûreté.

De pauvres femmes à moitié vêtues, tenant dans leurs bras leurs enfants, erraient ça et là dans les rues.

Le feu, attisé par un vent violent, se répandit avec rapidité et s'avança vers l'hôpital général de marine par les bâtisses des Rues Queen et King, en bas de la rue du Prince-Édouard.

Ce matin on craignait que l'hôpital de marine ne devint la proie des flammes.

Le feu s'est avancé jusqu'aux murs de l'hôtel Jacques-Cartier, sur la rue St. François, et a tout consumé jusqu'à la rue du "Vieux Pont."

Le toit de l'hôtel Jacques-Cartier s'enflamma, et vû sa hauteur, on ne put obtenir pendant longtemps une pression d'eau assez forte pour atteindre le toit, et ce ne fut qu'après

beaucoup de difficultés qu'on parvint à l'en droit où le feu avait pris, au moyen d'échelles réunies.

Le rapporteur dit que lorsqu'il quitta le lieu de l'incendie, on avait espoir d'éteindre le feu.

Les forces des brigades de pompiers se concentrèrent sur la rue du "Vieux Pont."

On dit qu'il y a environ trois cents maisons de brûlées.

(PLUS TARD.)

Un nombre considérable de citoyens, aidés de plusieurs membres du clergé, ont travaillé avec acharnement à démolir les clôtures et petites bâtisses qui auraient pu offrir un aliment au feu qui s'étendait déjà dans les rues King et Queen, enveloppant dans les flammes plus de 600 maisons.

Pour donner une idée du développement extraordinaire de l'incendie, nous mentionnons le fait d'une famille qui avait transporté quelques meubles à une distance de quelques acres et qui fut obligée de fuir devant l'incendie avec un grand nombre de personnes, avant même d'avoir eu le temps de préciser toute l'étendue de son malheur. La rue King, où se trouve concentrée la classe la plus pauvre du faubourg St. Roch, présente un spectacle navrant. On a pu remarquer un pauvre vieillard qui se tenait sur le perron d'une maison qui allait devenir la proie des flammes, demandant avec de grands cris qu'on vint l'en retirer.

Un nombre considérable de vagabonds s'étaient réunis pour piller les maisons.

Nous avons vu une bande de jeunes hommes âgés de 18 ans, à demi ivres, courant dans les rues et vidant les tonneaux d'eau-de-vie qu'ils pouvaient rencontrer. Au milieu du désordre et de la confusion, ils purent échapper à la police. Des centaines de personnes étaient réunies pour rassembler leurs meubles.

Il est clair que la population en insistant pour que les autorités municipales ne prohibent pas la construction de maisons en bois, est la cause de ce sinistre dont elle vient d'être la malheureuse victime.

M. Baldwin a perdu deux vaisseaux qui ont été détruits par l'incendie.

Les pertes s'élèvent à plus de \$500,000. 3

SERVICE DE LA PRESSE ASSOCIÉE — AMÉRIQUE.

New-York, 23.—Un architecte du nom de Dunkin annonce avoir construit un vaisseau à l'épreuve des balles.

Le parti d'exploration est fortement occupé à tracer la ligne du chemin de fer national projeté entre Philadelphie et New-York.

Saint Domingue, 23.—On regarde la ratification du traité comme le seul moyen de rétablir l'ordre.

Le juge Osullivan est arrivé ici de New-York afin de présenter un projet d'annexion.

Havane, 22.—Le capitaine général annonce que la réunion des troupes de Churchillas, Pejardo, et Mantani a eu pour résultat la mort de 76 rebelles, parmi lesquels on compte 8 chefs, et deux citoyens des Etats-Unis. On a saisi des correspondances.

Le colonel Churchillas, neveu du régent Serrano, a reçu de graves blessures.

Le colonel Borget rapporte que ses troupes ont tué 25 insurgés.

Rochester, N. Y., 23.—Trois chars ont traversé cette ville ce soir; ils étaient remplis de personnes qu'on suppose être des fénéiens. Ils venaient de Buffalo, et refusèrent de dire où ils allaient.

On suppose généralement qu'ils se rendent à Troy pour se diriger ensuite vers le Nord-Ouest.

Poughkeepsie, N. Y. 24.—Un nombre considérable d'Irlandais sont partis cette nuit par le chemin de fer de la Rivière Hudson, pour se rendre à Rensselaer et à Saratoga, New-York. Ils ne sont pas armés, mais on suppose qu'ils sont tous des fénéiens.

New York, 24.—Il y a eu beaucoup d'excitation hier soir à Brooklyn, produite par les

mouvements des différents cercles de la confraternité fénéienne. Des assemblées ont eu lieu dans tous les cercles, mais on ne sait rien encore des procédés. On voit cependant qu'il se passe en ce moment quelque chose d'extraordinaire et des ordres ont été donnés, paraît-il, aux membres des cercles inférieurs de se préparer à partir immédiatement. On rapporte que 25,000 hommes dirent adieu à leurs familles et partirent après avoir reçu cet ordre pour les chutes de Niagara, où des armes et des munitions auraient été transportées à l'avance.

Rutland 24.—Il y a encore beaucoup d'excitation dans le Vermont à propos de l'invasion projetée des fénéiens en Canada. L'exaltation n'a jamais été aussi grande depuis la campagne de 1866.

Les Irlandais dans les différentes parties de l'Etat sont très actifs et se rendent en foule à St. Albans. Leur nombre augmente considérablement et de nouvelles recrues arrivent de l'Est et de l'Ouest et surtout des villes situées sur les rives du Lac Champlain.

Une compagnie de 50 hommes a passé hier soir en route pour St. Albans. Ils venaient de Washington, de Warren, et de Rensselaer, N. Y. On en attend encore aujourd'hui des villes échelonnées entre Burlington et cette ville.

Un grand nombre de fénéiens sont partis pour le Lac Champlain et devront s'arrêter à St. Albans, où ils seront rejoints par d'autres de leurs confrères.

Rouse's Point, 24.—Les autorités exercent une surveillance très active sur la frontière, mais on croit que le mouvement a reçu une trop forte impulsion pour qu'on puisse empêcher les fénéiens de traverser les lignes et de commettre des actes de violence.

Le Capt. Laregan est très actif et paraît assuré du succès du mouvement.

Montpellier, Vt., 24.—Les fénéiens sont si actifs entre Boston et la frontière qu'il est évident qu'ils méditent quelque coup de main. Il est rumeur qu'un nombre considérable d'hommes sont prêts à partir de Boston, de Manchester, de Concord et d'autres points.

St. Albans, 24.—Une compagnie de 45 hommes est arrivée ici, de Burlington, hier soir, à 9 heures. Ils ont loué un petit vapeur, le *Carlew*, pour transporter des hommes de Port Henry et ils ont demandé à la compagnie du chemin de fer d'affecter un train spécial pour le transport de 150 hommes de Burlington.

Il y a dans la ville un ou deux officiers fénéiens qui dirigent les opérations. On n'a pu savoir leurs noms. Il n'y a pas de troupes du gouvernement ici.

Le député maréchal des Etats-Unis, M. Lewis, surveille le mouvement. Mais il n'a pas eu encore l'occasion d'intervenir. 3

Rochester, 24.—Les chefs fénéiens sont muets sur les mouvements de leurs forces.

Un char rempli de fénéiens qui ont acheté leurs billets pour Malone, est passé ici.

Boston, 24.—Trois mille hommes habillés en rouge ont laissé par le convoi d'hier pour le Nord. On suppose que ce sont des fénéiens. 3

— EUROPE

—
Service du Cable Transatlantique.

Rome, 21.—La nouvelle liste des évêques siégeant au Concile œcuménique en porte le nombre à 975.

Londres, 21.—La course pour le prix du Derby sera vivement contestée.

Paris, 21.—L'Empereur a présidé ce matin une assemblée solennelle dans la Salle d'Etat et a reçu en présence des Chambres et par une députation du Corps Législatif, l'état officiel des votes sur le plébiscite.

Il était accompagné de l'Impératrice et du Prince Impérial et ils ont été acclamés avec enthousiasme par les députés et les Sénateurs.

M. Schneider présenta une adresse à l'Empereur au nom du Corps Législatif.

Voici la réponse de l'Empereur:

Messieurs,

En recevant de vos mains le résultat du vote sur le plébiscite, je dois d'abord exprimer ma reconnaissance pour la nation qui, pour la 4ème fois dans l'espace de 20 années, me donne ce noble témoignage de sa confiance. Le suffrage universel remplit toujours son but malgré les changements qu'il subit sans cesse. Il a pour guide, ses traditions, la certitude de ses intérêts et la fidélité de ses sympathies. Le plébiscite avait pour objet unique la ratification par le peuple de la réforme constitutionnelle; mais au milieu du conflit des opinions, il était destiné à produire d'autres résultats non moins appréciables. Ne regrettons pas ce qui a été fait. Les adversaires de nos institutions ont voulu en faire une question entre l'Empire et la révolution.

La nation s'est prononcée pour le gouvernement qui seul peut préserver l'ordre et la liberté. Aujourd'hui l'Empire est fort et montrera sa force par la modération. Mon gouvernement fera exécuter les lois avec impartialité et justice et ne déviara point de la ligne que lui tracent ses devoirs.

Il respectera tous les droits des sujets et les protégera sans distinction de personne.

Il fera respecter la volonté nationale et se ralliera autour de la constitution que le pays a sanctionnée. Les personnes honnêtes de tous les partis devront s'unir pour faire disparaître les maux créés par l'esprit de parti, et préserver la société de la contagion des mauvaises doctrines et promouvoir par tous les moyens justes la grandeur et la prospérité de la France.

Nous travaillerons à répandre l'instruction, à simplifier l'administration et à améliorer l'agriculture. Nous ne perdrons pas de vue non plus les travaux publics et nous nous efforcerons de réduire et de répartir les taxes de la manière la plus satisfaisante. Voilà notre programme et si nous réussissons à le remplir, nous aurons contribué au progrès de la civilisation. Je vous remercie, Messieurs pour le secours que vous m'avez donné en cette occasion.

Ces votes qui ratifient ceux de 1848 et de 1851 et 1852 constatent de nouveau votre force et vous donneront ainsi qu'à moi plus de courage pour travailler avec plus d'ardeur et que jamais au bonheur de la nation. Maintenant aussi nous n'avons plus à redouter ceux qui veulent entraver la marche du régime inauguré par un grand peuple au milieu des troubles politiques et qui a acquis une nouvelle force dans ce temps de paix et de liberté.

La cité devra être illuminée ce soir en l'honneur du résultat favorable du vote sur le plébiscite.

Athènes, 23.—On vient d'apprendre que les brigands qui ont assassiné des sujets anglais et autres, ont fait des révélations avant d'être exécutés par les troupes.

Paris, 23 à minuit.—A une entrevue finale des députés avec Espartero, ce dernier a déclaré positivement qu'il refusait la couronne d'Espagne.

Le duc de Grammont, ministre des affaires étrangères, a ordonné à l'Ambassadeur français à Rome de s'abstenir de toute intervention dans les affaires du Concile œcuménique, et de garder une réserve extrême.

Vienne, 22.—La Reichshad d'Autriche a été dissoute, et on a publié des décrets, ordonnant la dissolution de la Diète et annonçant qu'on ferait un appel au suffrage universel sur la question de l'Empire.

Lisbonne, 22.—Des nouvelles de Rio Jan annoncent que le gouvernement de la République Argentine a reconnu le général Jordan comme Empereur de la Province d'Eutro-Rio.

Madrid, 23.—Les procédés des Cotès ont été pleins d'intérêt samedi dernier.

Sener Morel, ministre des colonies, dit que le gouvernement n'avait reçu aucune information officielle relativement aux bruits qu'on avait répandus; et que le capitaine général de Rodas, avait souvent pressé les commissaires américains de visiter l'île de Cuba, d'examiner si les cruautés qu'on avait annoncées avaient eu lieu, afin de se convaincre eux-mêmes de la fausseté de ces rapports.

Notes Locales.

MORTALITÉS.—Il y a eu 111 inhumations en cette ville, durant la semaine finissant le 14 Mai. De ce nombre, il y a 16 protestants, 95 catholiques; 15 hommes, 21 femmes, 38 garçons, 37 filles.

ADMISSIONS.—A la dernière assemblée du bureau des examinateurs de médecins tenue à Montréal, les messieurs suivants étaient présents:

Drs. Landry, Smallwood, Russel, Chamberlain, Fenwick, Marsdon, Tessier, Blanthet, Robillard, Marmette, Weilbrenner, Hamilton, Gilbert, Worshington, Gibson, Trudel, Howard, A. G. Fenwick, Michaud, Brigham, Robitaille, Beudreau, Landry, Becancour, Tétu, Scott, Duchesneau, Ross, Rottot.

On accorda les diplômes aux messieurs suivants après qu'ils prêtèrent serment:

Victoria.—A Robitaille, M D; Raoul Ig. Charette, M D; Joseph Ant. Desloges, M D; Pierre Bergeron, M D, Godfroy Madore, M D; Simon Martineau, M D; A F Dame; J Bte Ouimet, M D; Genest Larre, M D; Charles A Pratt, M D; Noé Pratt, M D; J. Bergeron, M D; Luc Quintal, M D; Chagnon, M D; Laviolette, M D.

McGill.—Jacob Perizo, M D; John Vicat, M D; T A Rodgers, M D; J T Finnie, M D; F McNab M D; C G Graham, M D; Wright, M D; Fuller, M D; Clarke, M D; Walton, M D; J Bte Comeau, M D; J F Roney, M D.

Messieurs Joseph Roy, Eutrope Dionne, Charles Clément, Joseph Matte, Odilon Lauriault, Samnel Poutiot, L Honoré Labrecque, George D McGauran, Edwin Turcut, Trudel, Joseph Comeau, Alexandre Germain, Charles Désorez, Edouard Gourdeau, Adolphe Lamarque, Auguste Jetté, Joseph Charbonneau, Stanislas Lamoureux, Edouard Ferron, Tancrede Gaboury, Edouard Ouimet, Léandre Prevost, Louis Laberge, Alfred Broport, John Finn, Avila L Demers, Joseph G Leduc, Charles Demers, Amédée Tousignant, furent admis à l'étude de la médecine après examen.

Messieurs Archibald Moffatt, Napoléon Fréchette, Louis Robitaille, furent admis à l'étude de la pharmacie.

PERDU.—Un homme du nom de Maxime Pigeon, ébéniste, employé chez M. Parsola, rue Notre-Dame, et demeurant au coin des rues Ontario et Montcalm, est parti depuis samedi dernier, et on n'a reçu de lui aucunes nouvelles. Lorsqu'il quitta sa maison, il dit qu'il allait se baigner; cédant aux supplications de sa jeune épouse, il promit de ne pas y aller. Il est de moyenne taille; il a les cheveux noirs et portait un habit brun clair, veste et pantalons noirs, de longues bottes et un chapeau de feutre noir. On craint qu'il ne soit noyé.

SUGGESTION.—Le *Daily News* dit que le temps des chaleurs est arrivé, et que la liste des morts chaque semaine dépassant de beaucoup le nombre cent, on doit appeler l'attention du comité de santé sur ces maisons où la classe la plus pauvre s'accumule, resserrée dans des espaces étroits et dans les endroits les plus insalubres de l'air. N'ayant personne pour les guider, les indigents portent des habits sales, malpropres, ce qui est dangereux pour eux-mêmes en tout temps, et pour le public à cette époque des chaleurs. Nous croyons que la mort opérera moins de ravages parmi les enfants, si les propriétaires de ces cabanes qu'encombre la classe pauvre étaient obligés par la loi de nettoyer les appartements une fois par mois, et si on faisait usage pour les égouts de désinfectants tels que la couperose et le chlorure de chaux.

LE "SCANDINAVIAN."—Ce magnifique steamer, appartenant aux MM. Allan est le plus beau spécimen d'architecture navale qu'on ait jamais vu dans ce port. Un grand nombre de personnes ont visité ce bâtiment et ont été frappées du fini parfait de l'intérieur, et de l'élégance des salons, des cabines, etc.

LICENCES.—Les Secrétaires de la Chambre des Licences ont accordé vendredi soir environ 30 ou 40 licences.

REVENU DE LA CITE.—Durant le mois der-

nier, les licences des charretiers ont rapporté au dessus de \$18,000.

ECHAPPÉ BELLE.—Vers les six heures dimanche matin trois frères se promenaient sur l'eau dans un esquif loué à cet effet, un peu plus haut que le quai du Grand Tronc, et s'efforçaient de remonter le courant sous l'une des arches du Pont Victoria. Comme à cet endroit le courant est très rapide, la légère embarcation chavira. L'un d'entre eux expert dans l'art de la notation parvint à atteindre le rivage. Les deux autres se cramponnèrent aux bords de l'esquif, et se laissèrent aller au courant, mais la chaloupe donna contre les rochers qui sont très nombreuses en cet endroit, et fut mise en pièces. Un homme du nom de William Andrew, informé du danger que couraient les deux jeunes gens, alla à leur secours, et parvint à les sauver; ils furent transportés à la demeure de leur sauveur, et quelques instants après rendus à leur famille. Le dimanche précédent, dans la soirée, M. Andrew, forgeron employé au service de la Compagnie du Grand Tronc avait sauvé la vie à deux autres jeunes gens, près de l'ancien quai du Grand Tronc. Ceux-ci, en reconnaissance de ce bienfait présentèrent à leur sauveur un magnifique volume, le *British Workman*, richement relié en maroquin.

RADEAUX.—Deux radeaux, les premiers que nous ayons vus à cette saison, sont passés hier devant la cité.

ENQUÊTE.—Une enquête a été tenue hier matin sur le corps de l'infortuné jeune homme du nom de Charles Brodeur, qui s'est noyé jeudi dernier, près du quai Richelieu. Le verdict du Jury a été "noyé par accident."

UNE IDÉE.—On suggère de faire arroser les rues durant la nuit, mais au temps prochain des grandes chaleurs, cela pourrait ne pas être trop convenable.

ADMIS SOUS CAUTION.—Les deux personnes qui ont commis un vol chez MM. Michaels et Lyons, encanteurs, Rue Notre-Dame, ont été mis en liberté sous un cautionnement de £50 pour subir leur procès aux prochaines Sessions de Quartiers.

AVIS A CEUX QUI RÉSISTENT A LA POLICE.—Les bâtons d'ébène dont étaient armés les hommes de police, sont maintenant remplacés par de nouveaux bâtons en noyer. Cette nouvelle arme n'est autre chose que celle qu'avait la police autrefois, avec quelques améliorations.

ASSAUT CRIMINEL.—Joseph Labonté et Antoine Fournier, charretiers, ont été hier condamnés à une amende de \$100 ou six mois de prison pour avoir voulu violer une fille du nom de Ann Staney, pendant qu'elle était dans leur voiture. Ils s'étaient engagés à transférer cette fille du Carré Chaboillez à la rue Notre-Dame, et au lieu de cela ils la conduisirent à un endroit éloigné de la ville, où ils essayèrent d'assailir criminellement cette jeune personne. Le magistrat de police, en les sentenciant leur fit une sévère admonestation; aujourd'hui, ils expient sous les verrous leur acte odieux.

BIENVENU.—Notre ami, le Dr. L. B. Durocher, ci-devant de Terrebonne, se propose de pratiquer à Montréal, où il vient d'établir son bureau. M. Durocher joint à une longue expérience l'avantage d'avoir puisé aux sources de la science à Paris, les connaissances de la médecine. Nous lui souhaitons succès.

COUR DE POLICE, 20 courant.—Jos Labonté, Ant. Fournier, assaut indécent, \$1 chacun, à défaut de paiement 6 mois de prison aux travaux forcés.

Edouard Shelman, assaut et batterie, \$2 et les frais.

COUR DU RECORDER, 20 courant.—26 prisonniers furent traduits devant cette cour.

Thomas Hughes, pour avoir vendu des liqueurs spiritueuses sans licence, \$50 et les frais ou 3 mois de prison.

Pierre Sérée, pour conduite indécente \$2 ou 2 mois de prison.

Annie Smith et Mary Donnelly, ivresse et vagabondage, \$5 ou 1 mois de prison.

Mary Sullivan, pour avoir flané comme prostituée à une heure indue, \$5 ou un mois de prison.

Joseph Bertrand, scieur de bois, pour avoir obstrué le trottoir sur la rue Craig, 50cts ou 4 jours de prison. 3

RIEN D'ÉTONNANT.—On ne peut faire autrement que de vendre beaucoup et encore beaucoup lorsqu'on prend tant de particularités pour satisfaire les gens et que l'on a un grand assortiment que l'on offre à bon marché, tel que nous avons pu le constater pour les chapeaux au grand et nouveau magasin de F. X. Dubuc et Cie., No. 217, rue Notre Dame, où le gros chien blanc est à la porte. 3

EFFET MERVEILLEUX.—Durant le cours de ma pratique comme médecin, j'ai recommandé l'usage du SIROP COMPOSÉ ou HYPOPHOSPHITE DE FELLOW, et cette médecine a toujours eu pour résultat de rendre l'action des poumons plus libre, de faciliter l'expectoration, lorsque la gorge se dessèche, et de donner plus de force au système nerveux. JAMES SALMON, M. D., Chipman, Queen's County, N. B.

Le Sirop Composé se vend \$1.50 la bouteille, ou six bouteilles pour \$7.50.

Agents : Francis Candill et Cie., 32 Rue LeMoine, Montréal. 209

MÉRITE.—La maison F. X. Dubuc et cie a un certain mérite car il n'est pas d'acheteurs qui ont acheté là sans qu'ils aient eu pleine et entière satisfaction. Où le gros chien blanc est à la porte. 3

ORGUES.—Autrefois l'orgue Alexandre était considéré comme le *nec plus ultra* des instruments à anche ; la concurrence était regardée comme impossible après que MM. Alexandre eurent obtenu la médaille d'or à la dernière exposition universelle de Paris.

Mais nous avons la meilleure raison de croire que l'ORGUE AMÉRICAIN est bien supérieur.

En preuve, nous appelons l'attention sur une lettre de Henry T. Leslie, docteur en musique et organiste éminent de Londres qui atteste la supériorité de l'orgue américain sur les instruments Alexandre.

Cette lettre se trouve dans l'annonce de MM. Laurent, Laforce & Cie., dans une autre colonne.

TRÈS-NOUVEAU.—Nous venons de recevoir d'Europe un assortiment considérable de chapeaux de Panama et quelques chapeaux de soie et de feutre ; ainsi que quelques caisses de chapeaux de paille des premières manufactures américaines, que nous vendrons à des prix très réduits. F. X. Dubuc et Cie., 217 rue Notre-Dame, à l'enseigne du grand chapeau vert.

ON NE SAIT PAS ET ON SAIT.—La police fait dans ce moment des recherches, et on ne sait pas pourquoi. Le Prince Arthur va nous laisser bientôt, on se demande pourquoi. Il y a grande excitation au Nord-Ouest, on voudrait savoir pourquoi. La maison F. X. Dubuc et Cie. vend beaucoup de chapeaux, on sait d'avance pourquoi. Au No. 217 Rue Notre-Dame, où le gros chien blanc est à la porte. 3

MÉPRISE.—Quelques journaux ont annoncé que Horace Greely, Marton Marble et J. Gordon Bennett et autres célébrités littéraires de New-York étaient actuellement en cette ville et logeaient à l'hôtel Richelieu. Ils ont été victimes d'un mauvais plaisant, qui avait écrit les noms de ces journalistes distingués sur le livre d'entrée de l'hôtel. 3

CONDAMNATION.—Patrick Honey, forgeron, condamné en avril dernier à une amende de \$50 pour vendre de la boisson sans licence, a été condamné, hier, à 3 mois de prison, à défaut de paiement. 2

NOUVEAU BUREAU DE TÉLÉGRAPHIE.—La compagnie du Télégraphe de Montréal a ouvert un bureau télégraphique à Metcalfe, Ontario. Tarif, 25 centins, de Montréal. 3

FATIGUANT.—Il serait peut être fatigant de toujours répéter que la maison F. X. Dubuc et Cie vend très bon marché ; quoique la chose soit réelle, néanmoins on se contentera de dire qu'on y trouve là des chapeaux des goûts les plus nouveaux et convenables pour tous les âges. Au no 217 rue Notre Dame, où il y a à a porte un gros chien blanc. 3

Nouvelles de l'Intérieur.

MORT SUBITE.—Nous regrettons d'apprendre la mort subite, arrivée ce matin vers 5 heures au village St. Henri, de M. Hughes Brodie, l'un des plus riches et respectés citoyens de l'endroit. M. Brodie est père d'une famille qui occupe une belle position dans le commerce et les professions libérales ; il faisait beaucoup de bien dans sa localité, où on se rappellera longtemps sa charité et ses belles qualités. 2

CHEMIN DE FER DES PILES.—Nous apprenons que la récente visite de MM. Winchell et Russell, à Trois-Rivières, était faite dans le but unique de prendre des informations sur le choix à faire, quant au tracé du chemin de fer des Piles. En compagnie de M. Vanasse et de plusieurs ingénieurs, ils ont dans ce but visité et parcouru les deux rives du St. Maurice, depuis Trois-Rivières aux Grandes Piles. Ils ne paraissent pas jusqu'à présent avoir pris aucune détermination, et se proposent, nous assure-t-on, de faire faire de nouveaux arpentages.—*Constitutionnel*. 2

PHÉNOMÈNE.—Vendredi matin, au lever du soleil, l'atmosphère présentait l'aspect le plus extraordinaire. Les premiers rayons du soleil levant donnaient aux vapeurs dont l'air était chargé, une couleur enflammée et empourprée parfaitement semblable à ce que l'on voit au-dessus du foyer d'un vaste incendie. L'atmosphère avait aussi une odeur de fumée qui semblait confirmer l'idée que l'on avait à première vue, qu'une immense incendie avait éclaté sur quelque point de cette ville. Le temps enfin se mit à s'éclaircir peu à peu et sur les six heures on ne voyait plus rien de bien remarquable, si ce n'est une couleur jaunâtre qui finit bientôt par disparaître entièrement.

Un grand nombre de familles, dont plusieurs beaucoup effrayées, se sont mises sur pied, de 4 à 6 heures, pour être témoins de ce spectacle extraordinaire.—*Canadien*. 3

CONVENTION.—Le *Witness* est informé qu'une convention de 23 différentes tribus indiennes devaient se réunir le 10 juin, à Brantford. 3

LE ST MAURICE.—L'eau baisse extrêmement vite sur le St. Maurice. On craint que les billots ne descendent qu'en petit nombre et avec de grandes difficultés.—*Constitutionnel*. 2

NOYÉ.—Le 12 avril dernier, un homme du nom de George St. Caster se noyait sur le St. Maurice, à deux lieues au-dessus des Grandes Piles. Il était allé au bord de la Rivière pour puiser de l'eau. Lundi dernier son cadavre a été retrouvé aux Piles et mardi M. le coroner Guillet a tenu une enquête sur le corps du défunt. Le verdict a été : noyé accidentellement.—*Ibid*. 2

INCENDIES.—Mercredi dernier un incendie a détruit les granges, étables, etc., de M. Adolphe Lajoie, de St. Etienne. C'est le feu des abattis qui, poussé par un gros vent, avait communiqué la flamme à ces bâtiments.

Le feu a pris en arrière dans les bois du Cap de la Magdeleine, avant hier et il a fait de grands ravages. Il n'y a qu'une bonne pluie qui puisse l'éteindre.—*Ibid*. 2

TRISTE ACCIDENT.—Un jeune homme du nom de Langlois des Trois-Rivières a été tué accidentellement, jeudi dernier, à bord de son bâtiment. Il a été frappé par la barre du gouvernail d'un bâtiment venant à la rencontre de celui dans lequel il se trouvait, et si violemment, qu'il en est mort le lendemain. Son corps a été envoyé à sa famille jeudi soir. Ce jeune homme appartenait à l'une des plus respectables familles des Trois-Rivières et donnait beaucoup d'espérances.—*Gazette de Sorel*. 2

UN VÉTÉRAN DE 1812.—Décédé, à Maskinongé, le 18 du courant, sieur Louis Bastien, âgé de quatre-vingts ans. Ce respectable vieillard, un des derniers vétérans de 1812, fut aussi l'un des valeureux marins qui accompagnèrent l'intrepide Rolette dans ses glorieux exploits sur les lacs. Ce bon citoyen avait d'autres titres à l'estime de ses concitoyens, puisqu'il fut toujours d'une honnêteté à toute épreuve, plein

de droiture dans les transactions et d'affabilité envers tout le monde—aussi emporte-t-il les regrets unanimes de ses co-paroissiens.—*Journal de Québec*. 2

DÉPART D'UN ARTISTE.—Il nous fait plaisir d'apprendre que notre jeune artiste, M. Gustave Gagnon, organiste de l'église Saint-Jean, doit partir pour l'Europe prochainement. M. Gagnon se propose d'étudier son art à Paris et en Allemagne. Nous sommes certain que l'étude développera chez lui ce talent qui lui a déjà valu une belle réputation dans notre ville.—*Idem*. 2

AGENCE DE BANQUE.—On dit que l'agence de la Banque de Québec en cette ville ouvrira dans quelques jours un comptoir d'escompte et que les bureaux seront ouverts de neuf heures du matin à quatre heures de l'après-midi.—*Id*. 2

NOYÉS TROUVÉS.—Deux noyés ont été trouvés dans le cours de la semaine dernière, l'un dans les îles de Contrecoeur, l'autre dans celles de Verchères. Celui de Contrecoeur était habillé en noir et avait une montre en or. Il portait un scapulaire. Il répond assez bien au signalement du Capitaine Horace St. Louis de Québec, noyé il y a une quinzaine de jours devant Montréal, mais on n'a pas trouvé sur lui les \$50. L'enquête a été tenue par F. Voligny, ecr. marchand de Contrecoeur.

Le second paraissait être un homme d'une trentaine d'années. Il portait des caleçons et un corps de flanelle barrée, des pantalons d'une étoffe commune noir, de magasin, un pardessus en coton bleu, une crémone, un scapulaire et des bottes allant aux genoux. L'enquête a été tenue par Jos. Dansereau, Sen., Ecr. de Verchères. 3

LA COMPAGNIE DES STEAMERS DU GOLFE ET DE QUÉBEC.—Nous avons le plaisir d'apprendre que M. Moore, gérant de cette compagnie, vient de faire l'acquisition à New York d'un magnifique steamer à hélice, qui remplacera le *City of Quebec* et sera ici sous peu. 2

GALANTERIE.—Une jeune Anglaise, venue à bord du steamer *Ganges*, est tombée hier dans le fleuve de la passerelle du steamer. Un jeune employé du bord sauta dans un canot, accourut à la jeune fille, la saisit par ses habits, et la maintint hors de l'eau, jusqu'à ce qu'il fut, avec quelque renfort en état de la tirer à bord du canot.—*L'Événement*. 2

FRATRICIDE AU VILLAGE DE LA «CARPE».—Un meurtre horrible a été commis mercredi dernier au village de la «Carpe», à une vingtaine de milles de distance de la Capitale. Une querelle s'était élevée entre les deux frères John et George Dorning, au sujet d'une bouteille de whisky que celui-ci aurait caché, mercredi, pendant qu'ils étaient à vanner dans la grange. George demanda à John où il avait mis la boisson. Celui-ci refusa de lui répondre ; le premier saisit alors une hache et poursuivit son frère autour de la grange ; incapable de l'atteindre, il lui jeta la hache. John alors s'empara du manche d'une fourche et en frappa George à la tête, qui le renversa. Il lui infligea de suite un autre coup avec une telle force dans ce moment de rage et de colère, qu'il se trouva, nouveau Caïn, en face du corps mort de son frère. Un mandat d'arrêt fut alors émis contre le meurtrier, et il fut fait prisonnier par deux constables. Ils le gardèrent dans sa propre maison toute la nuit de mercredi à jeudi. Hier, il demanda qu'il lui fut permis d'aller dans une chambre en arrière où se trouvait sa sœur ; il entra et sa sœur lui donna un revolver en lui disant de fuir, lui ouvrant la fenêtre d'où il sauta sur le sol, et prenant ses jambes à son col il se sauva vers les bois. Les constables se mirent à sa poursuite, l'un d'eux l'avait même saisi, quand tout à coup il se tourna vers lui, leva son revolver et l'assura qu'il lui flamberait la cervelle s'il levait encore la main sur lui ; il se sauva alors vers les bois et on ne l'a pas revu depuis. La police de la ville est à sa recherche de tous côtés, et nous pensons que nos fins limiers ne lui donneront pas la chance de s'évader de nouveau.—*C. d'Outaouais*. 2

L'Archevêque de Toronto.

Nous lisons dans le *Freeman's Journal* de Dublin, la lettre suivante d'un correspondant de Rome :

Le Révérendissime Dr. Lynch, évêque de Toronto, ayant été introduit dans la salle du Consistoire, on lui dit que son diocèse avait été érigé en archevêché, et qu'il en avait été nommé le premier archevêque. Sa Grandeur demanda alors qu'on lui accordât le *pallium*, ce à quoi on accéda de suite. On pense que l'Archevêque Lynch le recevra vendredi matin, jour de l'Annonciation, des mains du Cardinal Antonelli, représentant le Pape dans cette circonstance. L'Archevêque de Toronto est d'origine Irlandaise, et est né, je crois, à Lucan, près de Dublin. Il est membre de l'ordre des Lazaristes, et a été, pendant quelques années, attaché à l'établissement Irlandais de Phitsborough et Castlenock. Les amis de Sa Grandeur, en Irlande, se réjouissent de ces nouveaux titres qui lui sont donnés, et lui souhaitent de longues années de bonheur dans sa charge nouvelle. 2

L'Étalon importé du Comté de Chambly.

Une assemblée spéciale de la Société d'Agriculture du Comté de Chambly, eut lieu le 14 mai, à St. Hubert, pour recevoir l'étalon importé de France, par M. Préfontaine. Une centaine de personnes de toutes les parties du comté s'étaient rendues pour voir l'étalon en question.

M. Préfontaine présenta ses comptes, pièces justificatives, certificats, pedigree, etc. Puis le comité procéda à la visite de l'étalon. « Hector », tel est son nom, demi-sang normand, est âgé de quatre ans. Il pèse près de onze cent cinquante livres. Sa couleur est du plus magnifique bai cerise pommelé que l'on puisse voir. « Hector » est d'élégante apparence, l'œil vif, plein d'ardeur et de feu; a plutôt l'air d'un cheval de trait léger que de gros trait quoiqu'il puisse réunir les deux qualités. Il ressemble un peu à notre race de chevaux, dite St. Laurent. « Hector » a remporté le premier prix à Caen, dans la classe des étalons de 4 ans, à l'exposition de ce printemps, à laquelle concoururent, huit cents chevaux.

C'est assurément une précieuse acquisition pour le comté de Chambly, mais il est à regretter que le Normand ne soit pas plus pesant. Il rencontrerait mieux les besoins du comté. Les amateurs de chevaux de trait léger, sont assurément plus satisfaits que ceux qui voudraient avoir des chevaux pesants, pour les lourds charrois.

M. Benoit, M. P., se fit l'interprète de ces derniers. Il suggéra à la société d'importer l'année prochaine un étalon de gros trait. L'importation serait alors parfaite et les membres de la Société qui ont besoin de chevaux de gros trait, seraient aussi satisfaits que ceux qui désirent la vitesse et l'élégance. 3

Canal de Caughnawaga.

A une assemblée de la Chambre de Commerce de Boston, qui a eu lieu dans l'après-midi du 20 mai, l'hon. George Young, de Montréal, et l'hon. Lévi Underwood de Burlington, V. ont discuté les avantages de la construction du Canal Caughnawaga en faisant valoir les idées suivantes :—

Cette compagnie a obtenu à la dernière session du Parlement de la Puissance une charte pour construire un grand canal pour les vaisseaux, entre le Village Indien de Caughnawaga, vis-à-vis l'embouchure de la rivière Ottawa, sur le St. Laurent et l'embouchure du lac Champlain à St. Jean. Les propulseurs de la capacité de 450 et même les steamers de 800 tonnes pourront faire le trajet en sept jours, de Dunlieth, Lac Supérieur, et de Chicago, à la tête du Lac Champlain, au coût de \$4.50 par tonne.

On devra ouvrir cet été à Dunlieth des li-

gnes directes de chemin de fer qui relieront le Lac Supérieur avec St. Paul et la Rivière-Rouge du Nord, laquelle se relie elle-même à 1,500 milles de navigation à l'intérieur.

St. Paul est le dépôt d'une vaste étendue de territoire dans le Minnesota, Dakota et l'Iowa riches en bois, et ayant des points de communications rapprochés avec le chemin de fer du Pacifique.

On est aussi à construire une ligne qui sera la route la plus courte entre le chemin de fer du Pacifique de l'Union et les eaux navigables des Lacs.

Le canal de Caughnawaga aura deux débouchés entre le Lac Champlain et le St. Laurent; le premier sera dans le Lac St. Louis, vis-à-vis l'Ottawa, et l'entrée sera dans le canal de Beauharnois reliant deux lacs au St. Laurent, le lac St. Louis et le Lac St. François. Il dirigera les eaux du Lac St. François dans l'embouchure du Lac Champlain et de là elles viendront retomber dans le St. Laurent entre Montréal et Québec.

Tant qu'au coût, le mode de transport le moins dispendieux est dans les longs voyages en pleine mer, et le coût du transit augmente à mesure que la longueur du voyage diminue et que la grandeur du chemin de passage diminue. Le coût relatif d'une tonne par mille est dans les proportions suivantes :

En pleine mer.....	1
Par longs voyages par lac et rivière.....	2½
Sur les canaux pour vaisseaux de mer.....	5
Sur les canaux tel que le canal Erié sans péage.....	9
Sur les longs chemins de fer à voie unie.....	6 à 9
Sur le canal Erié avec péage.....	13
Sur les chemins de fer ayant des côtes à gravir.....	15 à 20

Le canal de Caughnawaga a été exploré, il y a plus de 16 ans, par le Capt. Swift, du chemin de fer de l'Ouest, et ensuite par John B. Jarvis, qui constata dans un estimé que le coût serait de \$3,400,000 et dans un autre à \$4,400,000. Les estimés allouent 20 à 30 centimes par verge pour les excavations, et \$7 à \$10 pour la maçonnerie. Il a estimé le tonnage du canal à 2,000,000 de tonnes, et le revenu net de ce canal à \$480,000, ou plus que 10 pour cent, moyennant l'élargissement du canal Champlain qui est maintenant terminé. En faisant ses estimés, il présuma que le fret du canal Erié quadruplerait en 15 ans, ou environ en 1870, vu qu'il a doublé en quatre années. Tout le fret qui passe par le canal Erié et les chemins de fer Central et Erie, excède maintenant 13,000,000 de tonnes, en sorte qu'en toute sûreté nous pouvons dire que ses prévisions se sont plus que réalisées.

A la fin de l'adresse, on vota des remerciements à l'hon. M. Underwood, à l'hon. John Young et à l'hon. Walter Shanley, pour les rapports qu'ils ont fournis, à cette occasion, relativement à l'importante jonction proposée entre le lac Champlain et la rivière St. Laurent par le canal Caughnawaga.

Importation d'un cheval percheron.

La société d'Agriculture du comté d'Yamaska vient d'importer de France un magnifique cheval étalon Percheron, de pure race, destiné à servir comme reproducteur, à l'usage des membres de cette Société et du public. Ce cheval, fortement constitué, d'une grosseur beaucoup plus qu'ordinaire en même temps qu'élégant dans sa forme, est parfaitement sain, vigoureux, en un mot, accompli: au nombre de ses qualités, il en est une, bien rare chez les Percherons, sa couleur est d'un noir luisant, ce qui le distingue avantageusement parmi ceux qui ont été importés dans le pays jusqu'à présent. Il a été admiré par des centaines de visiteurs qui se sont empressés d'aller le voir à son arrivée à Montréal. Mardi, le dix sept courant, les Directeurs et Officiers de la Société, assemblés à St. François du Lac, ont eu l'occasion de contempler à l'envi, ce fier représentant de la noble race chevaline, et de recevoir des nombreuses personnes venues pour lui faire accueil, les félicitations les plus

enthousiastes sur l'excellente acquisition dont ils venaient de doter le comté d'Yamaska.

La Société doit à George Leclerc, Ecuier, de Montréal, Secrétaire du Conseil d'Agriculture, et à M. Nazaire Préfontaine de Chambly, le mérite de l'importation et du choix de l'animal en question.

M. Leclerc avec le zèle et les connaissances qu'on lui connaît en ce qui touche aux progrès agricoles, a eu l'obligeance de faire pour la Société les correspondances et de diriger les négociations pour l'achat et l'importation du cheval, et M. Préfontaine en a fait le choix et l'achat en France, et c'est sous les soins de ce dernier que le cheval a fait la traversée. Tous deux ont certainement droit aux plus grands éloges et à la confiance particulière que leur succès ne peut manquer de leur assurer.

Les Directeurs de la Société d'Yamaska ont adopté à leur assemblée du dix sept, la Résolution suivante :

Résolu unanimement :

Que les remerciements les plus sincères de cette société soient offerts à Messieurs G. Leclerc et N. Préfontaine, pour la générosité avec laquelle ils ont mis leurs services à la disposition de la société dans l'achat et l'importation d'un cheval Percheron, que cette société fière de l'acquisition faite pour elle par ces Messieurs, ne saurait assez les féliciter sur l'intégrité, le zèle et l'habileté dont ils ont fait preuve en cette circonstance, et que cette société après avoir été si bien servie par ces Messieurs, témoigne publiquement de la haute confiance et de l'estime distinguée que lui inspire envers eux leur conduite habile et honorable.

Signé, J. B. COMMEAULT,
Président.
V. GLADU,
Secrétaire.

2

MEMORIAL NECROLOGIQUE.

Nous apprenons avec regret la mort de la Révérende Sœur Marie Florentine (née Perreault), arrivée au couvent de St. Jacques de l'Achigan, après deux années d'une longue maladie. Elle appartenait à la communauté Ste Anne et était la sœur des Révds. MM. Perreault, dont l'un est curé de Ste. Rose, Ile Jésus et l'autre est chapelain du couvent de Ste Anne, à Lachine.

Nous regrettons d'apprendre la mort de John Frothingham, éc. arrivée la nuit dernière, dans la 82me année de son âge. Il était un des plus respectables et des plus riches marchands de cette ville. M. Frothingham est né à Portland, en juin 1788, et vint s'établir en Canada dans le printemps de 1809.

C'était un homme d'un grand talent, qui avait réussi à se créer en peu d'années une position importante dans le monde commercial. Il a été pendant plus de 25 ans président de la Banque de la Cité et a rempli dans sa longue carrière diverses charges, avec le tact et l'intelligence qui l'ont toujours distingué. M. Frothingham laisse dans le deuil deux fils et une fille. 3

Quartiers Généraux.

Ottawa, 17 mai, 1870.

ORDRE GÉNÉRAL, (19.)

MILICE ACTIVE.

Pour être aumôniers des deux Bataillons de Carabiniers organisés pour le service Nord-Ouest.

Rév. R. Stewart Patterson, de Strathroy, dans le Comté de Middlesex.

Rév. Père Marie Joseph Royer, de la Cité d'Ottawa.

Par Ordre de Son Excellence le
Gouverneur-Général,

P. ROBERTSON-ROSS, Colonel,
Adjudant Général de la Milice,
Canada.

2

La Petite Gazette.

— Le nouveau détachement des Zouaves Pontificaux partira vers le milieu de juin. 2

— Près 500 de nos compatriotes se sont engagés dernièrement à la compagnie de briques Narragansett, de Nayatt Point, Rhode Island. On en demande encore 300. 2

— M. Carrol Ryan qui avait fondé, il y a trois mois, l'*Evening Mail* d'Ottawa conjointement avec M. Moss, vient de laisser ce journal. M. Ryan doit rédiger prochainement un autre journal anglais. 2

— Depuis quelque temps la santé de l'hon. Joseph Howe est dans un état assez précaire.

— M. McDougall n'entre pas à la rédaction du *Telegraph* ainsi qu'on l'a annoncé. 2

— La goélette de Boucherville qui, à l'ouverture de la navigation, avait échoué au pied du nouveau canal, a été remise à flot. 2

— Le détachement de la batterie H. d'Hoche-laga est parti pour Toronto par le vapeur *Corinthian*; il se rendra de là à la Rivière-Rouge. Ce détachement est composé de vingt hommes, un officier, 15 chevaux et deux canons d'acier ayant servi dans l'expédition d'Abyssinie. 2

— M. A. Buies écrit que "le 5 juin, au plus tard, l'*Indépendant* viendra prendre sa place dans la presse canadienne, et ne demandera au public qu'une chose, d'être jugé d'après ses œuvres." 2

— On dit qu'il y a plus d'Israélites à New-York que dans toute la Terre-Sainte; on en compte 70,000. Ils sont pour la plupart de riches propriétaires ou des marchands entrepreneurs. Sur ce nombre on évalue que 1,000 seulement peuvent être considérés comme appartenant à la classe pauvre. 2

— Le Conseil de Ville d'Ottawa a voté \$300 qui devront aider les différentes compagnies de pompiers à chômer la fête de la Reine le 24.

— Le *Globe* vient d'expédier deux autres rapporteurs vers l'Ouest. M. Colebrook est envoyé au Fort William, et M. Holland, ci-devant d'Ottawa, à Collingwood. 2

— Le général Jordan vient de s'adresser aux dames de la ville de New-York pour obtenir des vêtements destinés aux femmes et aux enfants des patriotes cubains. Beaucoup de dames de Cuba, qui ont abandonné leurs foyers pour suivre leurs époux dans les districts insurgés sont dans le plus absolu dénûment, par suite de l'interruption des communications entre les camps cubains et les villes occupées par l'ennemi. 2

— Le *Nouveau Monde*, avec le respect pour le clergé qui le distingue, déclare que M. l'abbé Provancher rédige un journal "immoral". On en verra bien d'autres. 2

— L'animation est grande à Kingston.

— La section du pays avoisinant Kingston continue à exporter tous les jours beaucoup de bestiaux aux Etats-Unis.

— On peut acheter des pêches pour \$2 chacune à Providence.

— La reine Victoria reçoit \$1,925,000 annuellement et le Prince de Galles \$500,000.

— Emile Ollivier, le premier ministre de la France a un traitement de \$78,000 par année en or.

— Il est question à Ottawa d'ériger un monument à l'hon. T. D. McGee à l'endroit où il a été frappé par son lâche assassin.

— On s'occupe en ce moment de former une compagnie de sapeurs aux Trois-Rivières.

— On va ériger un boulevard aux Trois-Rivières.

— Le *Post* de Boston annonce que Garibaldi n'essaiera plus à lever des armées, mais qu'il va publier des livres.

— Le Gouvernement impérial a dépensé \$50,000 pour imprimer les proclamations sur le plébiscite et les cartes à voter portant le mot *oui*. On a employé 20,000 rames de papier.

— L'expédition en Abyssinie coûte à l'Angleterre £8,000,000.

— Il y a 4,000 journaux aux Etats Unis et 1,209 en Angleterre. 2

— Parlant du décès d'un ami, le Dr. Painchaud de Québec termine ainsi.

« Le docteur McLaughlin est mort à 85 ans ;

et j'en ai 83 ! sonnés ! n'est-il pas le temps de songer à mettre ma valise en ordre, prête à recevoir un tour de clef ? L'heure du départ pour le voyage de long cours ne doit pas tarder à sonner.

JOS. PAINCHAUD. »

C'est ce qui peut s'appeler prendre fort gaie-ment son parti.

— On évalue la population actuelle de la cité d'Ottawa à 21,000 âmes, et celle du village de Hull à environ 2,000.

— La police de Cincinnati vient d'ordonner la fermeture, le dimanche, de la devanture des estaminets de cette ville; ce qui donne à entendre que les portes de derrière peuvent rester ouvertes. On tient à sauver les apparences dans le "Porkopolis."

— Alexandre Dumas est en ce moment le héros de Madrid, où il s'occupe de réunir les documents nécessaires pour un livre sur la dernière révolution.

— Aux Ternes, un marchand de vins, nommé Rochefort, a placé au fond de sa salle un écriteau ainsi conçu :

— M. Rochefort prévient ses clients qu'il n'a rien de commun avec le député de la première circonscription.

— Depuis bien des années, il n'a eu autant de maisons à louer à Montréal que ce printemps. L'écriteau à louer se balance jusque sur les édifices superbes situés dans les rues principales.

— Le *News* dit que M. Hugh Allan n'a jamais eu le projet d'acheter la *Gazette de Montréal*.

— 9000 émigrants sont arrivés à New-York la semaine dernière. Le steamer de la maille du Pacifique, le *Japan* arrivé à San Francisco vendredi dernier, avait à son bord 1400 passagers dont 1300 Chinois.

— L'Empereur Napoléon a maintenant 62 ans et l'Impératrice 44.

— On doit ériger un monument à Daniel O'Connell, dans le Parc Central, à New-York. Il sera le produit de souscriptions privées.

— Le *Pionnier de Sherbrooke* mentionne le fait que plusieurs personnes de cette place ont été gravement malades à la suite d'un repas où elles avaient mangé du bœuf qui avait été acheté sur le marché. On suppose que ce bœuf était de mauvaise qualité. On est à en faire l'analyse.

— M. O'Reilly, avocat de la couronne dans le procès du meurtre de McGee, réclame \$5,000 pour les honoraires. Le comité des comptes publics trouvant la demande exagérée a demandé une enquête.

— Le *Etendard National* de Worcester paraît maintenant deux fois par semaine, le lundi et le jeudi.

— Il se publie actuellement dans notre Province 56 journaux et revues dont 34 en français et 22 en anglais.

— L'*Indépendance Belge* annonce que le prince Pierre Bonaparte se propose de s'installer à Bruxelles pendant quelque temps. On assure qu'il a donné des ordres pour que dans sa maison de l'avenue Louise, tout fut préparé pour le recevoir.

— Le *Pittsburgh Commercial* rapporte la découverte, dans le comté de York, Penn., d'une immense couche de minerai de fer; ce minerai mélangé dans une fournaise, avec du fer brut, a la singulière propriété de produire un acier de la meilleure qualité.

Cette découverte est certainement appelée à donner lieu à une véritable révolution dans le commerce du fer de la Pennsylvanie et du Maryland. Ce minerai dans l'intérieur de la terre, est excessivement malleable; une fois exposé au contact de l'air, il reprend sa dureté.

Le professeur Lesley estime le contenu de cette couche de minerai à 17,000,000 tonnes.

— Un imprimeur de Philadelphie vient de donner comme gratification à tous ses ouvriers, une police d'assurance sur leur vie.

— Il y a présentement en Angleterre un condamné à mort qui ne pourra être pendu à cause d'une difformité du cou.

— Samedi dernier, le Juge Morton de Worcester, Mass. a prononcé sept décrets de divor-

ce, dont cinq pour cause d'adultère et deux pour cause de désertion.

— Tout récemment, dit l'*Etendard National* une jeune canadienne du village de M.... peu éloigné de cette ville, s'éteignait à la fleur de l'âge, laissant ses parents dans la plus profonde affliction et dans l'ignorance de la maladie qui venait de leur enlever leur enfant. Mais des médecins appelés à en constater la cause, assurèrent positivement que la jeune fille s'était tuée lentement en se corsant outre mesure. Avis à qui de droit.

— Un duel curieux vient d'avoir lieu à St. Sébastien, en Espagne :

Deux femmes très connues en Espagne, la marquise de Los R..., la Lola Montès de l'Espagne, et la Linda Pepita de Séville, célèbre du monde artistique et galant, qui a sa loge à toutes les courses, se sont battues au couteau; la marquise a été blessée au bras gauche.

Le duel avait pour motif la jalousie. Ces dames se disputaient le cœur de M. S... D..., directeur du Casino, qui est très joli cavalier.

Arrêtées par la police, ces dames ont été conduites en prison.

— Les villes de Cincinnati et de Chicago comptent chacune 2,000 mangeurs d'opium, et Cincinnati peut se vanter de posséder en outre 1,000 mangeurs d'arsenic. L'autre jour, une jeune fille, de Rochester, qui était venue se promener à Buffalo, s'est presque empoisonnée dans un hôtel de cette ville, avec du laudanum. La malheureuse a avoué au médecin que, depuis un an, elle avait l'habitude de prendre une once de laudanum par jour !

— Un homme, qui a eu son temps, son heure de célébrité, vient de mourir à Cracovie, à l'âge de quatre-vingt-seize ans. Il se nommait Gil Migota. Ce fut lui qui, pendant l'expédition de Russie sauva Napoléon Ier, quand l'armée française quitta précipitamment Moscou, incendiée par Rostopchin. Une troupe de Cosaques s'était mise à la poursuite de la voiture de l'Empereur. Gil Migota leur échappa à force de vitesse et d'habiles détours. Ainsi par deux fois Napoléon a dû la vie à l'adresse d'un postillon. On se rappelle, en effet, que ce fut grâce au cocher César, qui fit traverser si rapidement la rue Saint-Nicolas à sa voiture, que le Premier Consul échappa à l'explosion de la machine infernale.

— Un Canadien demeurant dans l'Etat du Vermont, depuis longtemps, et ayant quatre fils prêts à s'établir, a laissé les Etats-Unis pour aller se fixer au Saguenay, près du lac St. Jean. C'est un cultivateur de Saint-Raymond, qui, se trouvant aux Etats-Unis, les a engagés à revenir au Canada.

— Le Grand-Tronc vient de recevoir pour un espace de 50 milles des lisses en acier. Le coût est de \$6,000 par mille. Elles seront appliquées sur la voie depuis Island Pond à Montréal, et de Montréal à Belleville. 3

— Opinion du baron Brisse sur le vote plébiscitaire :

« L'électeur repu dit toujours : *Oui*, et l'électeur à jeun : *Dinons*, »

— Il s'est produit, paraît-il, samedi soir, dans la ville de Toronto, rue King, un regrettable incident. Vers les 10 heures, la police fut avertie que plusieurs Volontaires étaient engagés dans une bataille avec quelques citoyens. Les troupes reçurent immédiatement l'ordre de sortir, et un détachement fut envoyé pour rétablir l'ordre. On parvint à s'emparer de six Canadiens-français du 2^e bataillon et de deux hommes du bataillon d'Ontario, qui ont été mis en sûreté. Plusieurs autres réussirent à s'échapper après s'être distribué des coups d'assomoir et s'être infligé de graves blessures. Il semblerait que deux hommes du bataillon d'Ontario auraient été attaqués par des Canadiens-français, alors qu'ils se rendaient à leur caserne, et que quelques citoyens étant intervenus, la bataille serait devenue générale. Il existe entre les Canadiens-français et les Volontaires des autres corps militaires, des sentiments d'animosité, et ce n'est pas la première fois qu'ils se manifestent publiquement. 3

FUILLETON.

L'ÉTOILE D'UN ROI.

CINQUIÈME PARTIE.

—o—

XX

C'était bien le Parlement en robes rouges qui, par les soins de M. de Harlay, venait de se réunir. Crillon avait exhibé sa commission de gouverneur de Paris et l'ordre royal qui lui enjoignait d'assembler le Parlement et de faire juger, séance tenante, Mme la duchesse de Montpensier.

La duchesse n'avait tremblé ni aux mains du roi de Navarre, ni au milieu de la grêle des balles qui avait plu autour d'elle, soit dans la maison du sire de Rochibond, soit sur la place Saint Germain-l'Auxerrois et dans la rue des Prêtres.

Le vieux sang lorrain qui coulait dans ses veines l'avait jusque-là préservée de la peur.

Mais la vue des robes rouges exerça sur elle cette fascination mêlée d'épouvante à laquelle les gens d'épée résistent rarement. Ces hommes, vieux déjà, au front chauve, à la barbe blanche, à l'air austère et froid, lui causèrent plus de frayeur que tous les canons du Louvre.

Car ces hommes étaient là, graves et calmes comme la destinée, inexorables comme elle. Elle s'était donc arrêtée sur le seuil, pâle, la sueur au front, la gorge crispée par l'angoisse; mais Noël la poussa devant lui et la força à venir jusque dans le milieu de la salle.

Une vieille coutume, qui avait fini par avoir force de loi, voulait que les séances du Parlement fussent publiques.

M. de Harlay, homme intègre et à cheval sur la loi, avait dit à Crillon :

—Le Parlement ne siègera que si l'on ouvre les portes au peuple.

Ceci avait chagriné Crillon, mais il s'était résigné.

D'ailleurs, le bon chevalier, que Mauvepin accusait de manque d'esprit, était cependant homme de ressources à ses heures.

Le président, s'était-il dit, veut que le peuple entre, et il ne considère ni les soldats, ni les Suisses, ni les gardes du roi, comme le peuple; il a raison; mais attendu que les premiers absorbent beaucoup de place, et que, si vaste qu'elle soit, la salle ne saurait être aussi grande que la place du Châtelet, on ne laissera pénétrer que ce qu'elle peut contenir.

Ceci était parfaitement raisonné. Crillon trouva moyen de faire plus encore.

On ouvrit, par son ordre, la grande porte du Louvre, et l'on invita le peuple à entrer.

Mais, en même temps, on fit adrotement courir le bruit que les bourgeois qui s'introduiraient dans le Louvre pourraient bien n'en pas sortir.

Ce qui fit qu'une trentaine de bourgeois et d'ouvriers seulement, plus hardis que les autres, pénétrèrent dans la salle où le Parlement était assemblé.

Mais la vue de gens qui n'avaient ni épées ni cuirasses suffit à M. Harlay, et il se déclara satisfait.

Puis il donna l'ordre d'introduire la duchesse et déclara la séance ouverte.

Mme de Montpensier jetait autour d'elle un regard éperdu. Mais tout à coup, parmi les quelques bourgeois qui étaient entrés,

elle aperçut un homme dont la vue la fit tressaillir.

En apparence, c'était un ouvrier, un de ces mariniers de la Seine qui conduisaient des convois de bois disposés en radeau.

En réalité, c'était le chevalier Léo d'Arnebourg, le fidèle compagnon du comte Eric de Crèveœur et l'un de ces quatre hommes qui avaient si ardemment aimé la duchesse.

Leo avait posé un doigt sur ses lèvres, et il adressa un regard significatif à Mme de Montpensier.

Ce geste et ce regard voulaient dire :

—Ne craignez rien... vos amis sont là pour vous sauver.

La présence de Léo d'Arnebourg dans la salle rendit quelque courage à Mme de Montpensier.

Elle releva la tête et fixa un regard hautain sur ces hommes qui s'étaient réunis avec la prétention de la juger.

—Pourquoi m'amène-t-on ici, dit-elle; et que me veut-on ?

—Madame, répondit M. de Harlay, vous êtes devant le parlement.

—Pourquoi? fit-elle avec un dédaigneux sourire.

—Madame, répondit sévèrement Achille de Harlay, vous êtes mandée par devant le Parlement pour répondre à une double accusation.

—Monsieur, répondit Anne de Lorraine, je ne sache pas que les gens de mon nom aient affaire au Parlement.

—Vous êtes accusée, madame, d'avoir soulevé le peuple de Paris contre l'autorité royale.

La duchesse plissa dédaigneusement sa lèvre supérieure.

—Vous avez voulu faire assassiner le roi.

—Par qui ?

—Par un jeune moine.

Anne de Lorraine fronça le sourcil, mais une fois encore son regard rencontra celui de Léo d'Arnebourg.

Ce regard du chevalier lorrain disait :

—Ne craignez rien.

—Madame, reprit M. de Harlay, si le premier crime dont Votre Altesse est accusée venait à être prouvé, le Parlement condamnerait Votre Altesse à une prison perpétuelle.

Anne de Lorraine se prit à sourire :

—On sort de prison, monsieur, dit-elle, quand on est la sœur de mes frères. Et le second crime, cette tentative d'assassinat dont vous parlez, à quoi pourrait-il m'exposer ?

—A la peine capitale, madame.

Achille de Harlay prononça ces mots avec une telle fermeté que, malgré le regard de Léo d'Arnebourg, Mme de Montpensier eut froid au cœur.

—La peine capitale! s'écria-t-elle. Ah! le roi de France y regarderait à deux fois...

—Madame, dit le président, le roi n'est point au Louvre, il est à Saint-Cloud, et avant qu'il soit de retour les ordres qu'il a donnés auront été exécutés...

—Et ces ordres ?

—Ces ordres sont simples et terribles, madame. Le Parlement va vous juger. Si le crime dont on vous accuse est prouvé, vous serez condamnée...

—Et ma condamnation prononcée ?

—Elle sera exécutée, madame.

—Quand ?

—Dans une heure.

Anne de Lorraine jeta un cri, et, à demi folle d'épouvante, elle chercha parmi la foule le regard de Léo d'Arnebourg.

Tout à coup Mauvepin parut.

Mauvepin pâle, défait, hors de lui, — Mauvepin seul et qui s'écria :

—Trahison ! trahison !

—Trahison ? exclama Crillon.

—Oui : le moine a disparu...

Ces mots produisirent un murmure de stupéfaction dans la salle.

—Oui, répéta Mauvepin, on a cette nuit miné les murs du Louvre, creusé un souterrain, pénétré dans le cachot...

—Malédiction ! s'écria Crillon.

—Et on a enlevé le moine, dit Mauvepin. Crillon poussa un cri de rage.

Le front assombri de Mme de Montpensier se rasséréna.

En même temps un homme se montra au seuil de la salle.

C'était un garde du roi qui, tout poudreux, arrivait de Saint-Cloud à franc étrier.

—De la part du roi ! dit-il.

Et il remit un message à Crillon.

Crillon lut d'une voix étranglée.

« Monsieur le gouverneur de Paris.

« Je désire interroger moi-même Mme la duchesse de Montpensier. Renvoyez le Parlement, si déjà vous l'avez assemblé. »

Léo d'Arnebourg continuait à regarder la duchesse en souriant.

—Harnibieu ! murmura Crillon au désespoir, tout est perdu, même le roi !...

—Surtout lui, dit une voix au seuil de la salle, Au revoir, chevalier !

La voix qui venait de se faire entendre, c'était celle du roi Henri de Navarre.

Pourquoi cette lettre du roi, et d'où venait ce revirement subit ?

Pour le savoir, il faut nous transporter à Saint-Cloud et assister au réveil de Henri III.

Après le départ de ce qu'il croyait être l'âme de Mauvepin, Henri III s'était recouché et s'était endormi.

Mais son sommeil fiévreux, agité, avait été de courte durée.

Au petit jour, il s'était éveillé et avait appelé ses pages.

—Sire, lui avait dit l'un d'eux, il y a dans la salle voisine un cavalier qui a insisté pour être introduit de Votre Majesté. Ce cavalier voulait qu'on éveillât le roi.

Une minute après le cavalier inconnu entra.

C'était un grand et beau jeune homme dont la fière mine plut au roi.

Il était tête nue, sans éperons et sans épée.

Le roi répondit à son profond salut par une inclination de tête affable.

—Que désirez vous, monsieur ? lui dit-il. Mais d'abord qui êtes-vous ?

—Sire, répondit l'inconnu, je me nomme Eric comte de Crèveœur.

—Vous avez une tête qui me plaît, monsieur.

—Je remercie Votre Majesté du compliment, d'autant mieux que cette tête n'est pas très-solide sur mes épaules.

—Qu'est-ce que cela signifie, monsieur ?

—Sire, répondit Eric, je suis venu ici avec la résolution de dire au roi la vérité. Votre Majesté me fera décapiter à la porte du château de Saint-Cloud, aussitôt que j'aurai fini.

Cette hardiesse plut au roi.

—Eh bien ! parlez, monsieur, dit-il, foi de roi ! je vous écouterai.

—Alors, Sire, reprit le comte de Crèveœur, je ne dissimulerai pas plus longtemps à Votre Majesté que je suis le premier écuyer de monseigneur le duc Henri de Guise.

Le roi fit un geste de colère,

—Le duc est en fuite, reprit-il, mais M. de Crillon eût succombé, s'il n'avait reçu un secours inespéré.

—Et... ce secours ?

—C'est celui du roi de Navarre et d'une armée de huguenots.

Henri III eut un geste de mauvaise humeur.

—Je n'aime pas, dit-il, que les Gascons se mêlent de mes affaires.

—Dame ! fit traitreusement Eric de Crèveœur.

vecœur, il était juste que le roi de Navarre défendit le Louvre.

—Et pourquoi cela, monsieur ?

—Mais parce que son attention est de l'habiter un jour... quand il sera roi... roi de France.

Cette réflexion fit faire un soubresaut au roi.

—Monsieur de Crève-cœur, dit-il, vous aviez raison tout à l'heure, votre tête n'est pas très-solide sur vos épaules.

—Que le roi daigne écouter encore, je n'ai pas fini.

—Continuez ?

—La duchesse de Montpensier est prisonnière.

—Je le sais, et on va la juger.

—Mais on ne la condamnera pas, Sire.

—Et pourquoi cela, monsieur ? Le Parlement m'est dévoué.

—Le Parlement ne condamne pas sans preuves.

—J'ai une preuve vivante sous la main, le moine qui a tenté de m'assassiner.

—Votre Majesté est dans l'erreur. Le moine dont elle parle n'est plus au Louvre.

Henri fit un pas en arrière.

—Et où donc est-il ?

—Nous l'avons enlevé cette nuit, et il est maintenant sur la route de Nancy.

Le roi poussa un cri de rage.

—Mais, continua le comte avec calme, ce n'est pas tout encore. M. de Mayenne est à Langres avec une armée catholique, et il va se porter sur Paris à marches forcées...

—J'ai mes Suisses, répondit le roi.

—C'est possible, dit le comte ; mais Mgr. de Mayenne a une arme bien plus terrible que les Suisses, il a le légat.

Henri III fit un nouveau pas en arrière.

—Et le légat, poursuivit Eric de Crève-cœur, a pleins pouvoirs du pape.

—Pour quoi faire ? demanda le roi avec hauteur.

—Pour excommunier le roi de France qui s'est allié avec les huguenots.

Cette fois le monarque pâlit.

—Sire, continua Eric, un dernier mot, avant que Votre Majesté ordonne mon supplice.

—Parlez, monsieur.

—Son Altesse monseigneur le duc de Guise, mon maître, m'envoie vers Votre Majesté en qualité d'ambassadeur.

—Et qu'ose-t-il demander ?

—La paix, Sire.

—Je saurai réduire les rebelles !

—Je crois que Votre Majesté ferait mieux d'écouter les propositions du duc.

—Quelles sont-elles ?

—Le duc ne reviendra point à Paris.

—Après ?

—Il restera à Nancy, et l'armée de M. de Mayenne se repliera vers la Meurthe.

—Et que veut le duc en échange ?

—La liberté de sa sœur.

—Et si je refuse ?

—Sire, dit le comte, si vous refusez, tandis que ma tête tombera, celle de Votre Majesté sera frappée d'excommunication. Ce mot acheva de faire perdre l'esprit au roi.

—Monsieur, dit-il, remontez à cheval, faites-vous escorter par un de mes gardes, et portez ce billet à M. de Crillon.

Et le roi écrivit le billet que nous avons vu parvenir au gouverneur du Louvre, dans la salle où le Parlement était assemblé pour juger Mme la duchesse de Montpensier.

Quelques heures après le roi était au Louvre, renvoyait le Parlement, faisait mettre en liberté Mme la duchesse de Montpensier, et mandait Crillon auprès de lui.

Mais M. de Crillon ne paraissait point, et un homme entra à sa place dans le cabinet du roi.

C'était Mauvepin.

—Comment ! drôle, lui dit le roi, tu n'est donc pas mort ?

—Ma mort n'ayant servi à rien d'utile pour Votre Majesté, répondit Mauvepin, j'ai pris le parti de ressusciter.

—C'est-à-dire que tu t'es moqué de moi, maraud !

—Nullement, Sire. J'ai essayé de donner un bon conseil à Votre Majesté.

—Où est Crillon ?

—Il est parti, Sire.

—Parti !

—Oui.

—Avec qui ?

—Avec le roi de Navarre. Ce dernier a trouvé qu'il ne faisait plus bon pour lui à Paris.

—Paris est tranquille, dit le roi, et Crillon a tort de prendre ainsi la mouche. Qui donc commandera les gardes françaises, si Crillon m'abandonne ?

—Sire, répondit Mauvepin, M. d'Épernon est fort bien avec le duc de Guise...

—Le duc de Guise n'a pas à se mêler de mes affaires.

—Oh ! certes non ! railla Mauvepin.

—D'ailleurs, il n'est plus à Paris.

—Il y reviendra, Sire, et plus tôt que ne le pense Votre Majesté.

—S'ils y rentre, il sera mis à mort.

—Tarare ! répondit Mauvepin. Il aura 40,000 hommes pour le garder. Sire, je pars.

—Comment ! tu t'en vas ?

—Oui, Sire.

—Et où vas-tu ?

—Dans mes terres.

—Tu as donc des terres, toi ?

—Le roi de Navarre m'en a donné...

Et Mauvepin salua et sortit, laissant le roi stupéfait.

Alors un nouveau personnage parut au seuil du cabinet.

C'était une femme vêtue de noir, au front pâle, à l'œil austère.

—Ma mère ! exclama le roi.

—Sire, dit la reine-mère, le premier glas funèbre de notre race a sonné. La tombe vient de s'entrouvrir pour la maison de Valois !... Adieu, Sire !

XXI

Tandis que S. Em. le cardinal de Bourbon, reconnu roi par les parisiens sous le nom de Charles X, entra dans Paris, après une marche forcée de cinq jours, l'autre roi de France, l'ancien, c'est-à-dire S. M. Henri troisième du nom, était à Saint-Cloud.

Le roi de France, qui se doutait peu, en ce moment que les parisiens eussent eu l'audace de le déposer était venu directement de Blois à Saint-Cloud.

Là, il s'était entouré d'une armée nombreuse et de tout ce qu'il restait de vaillants capitaines à son service. M. de Montmorency, le duc de Joyeuse, le duc de Rohan, tout jeune encore, et vingt autres, s'étaient réunis autour du roi, tandis que sa capitale lui fermait ses portes.

Il y avait trois jours que le roi était à Saint-Cloud ; il y avait cinq ans qu'il en était parti, un matin, pour aller présider à la levée du corps et ensuite aux funérailles de monseigneur le duc d'Alençon son dernier frère.

Peu de chose avaient changé autour du roi.

Les courtisans à commencer par M. d'Épernon, continuaient à être en faveur ; les hommes d'État, les sages conseillers, tels que M. de Harlay, étaient toujours tenus à distance.

Madame Catherine, retirée au château d'Amboise, n'avait point reparu à la cour depuis le jour où le roi avait retiré le pouvoir à Crillon et fait mettre Mme de Montpensier en liberté.

L'homme au masque l'avait suivie dans sa retraite.

M. de Crillon vivait à Avignon, en compagnie de son écuyer Fangas.

Mauvepin avait disparu.

Le roi de Navarre était retourné à Pau et s'était donné la satisfaction de prendre d'assaut la ville de Cahors, qui était sienne, suivant conventions, puisqu'elle faisait partie de la dot de Mme Marguerite de France.

Mais le roi s'était jusqu'alors fort bien passé de Crillon et de Mauvepin ; de Crillon, surtout, qui l'eût certainement empêché de jouer la terrible tragédie de Blois.

Bien qu'il eût cinq ans de plus et quelques cheveux de moins, Henri III n'était ni plus maigre ni plus malade qu'autrefois. Et même sa santé paraissait s'être améliorée.

Le médecin de son frère, le feu roi Charles IX, était demeuré son médecin ; c'était le vieux Miron, qui alors avait près de soixante-dix ans.

Miron avait fini par dire au roi :

—Votre Majesté, longtemps souffreteuse, est décidément fort bien constituée, et, si elle n'est frappée de mort violente, elle vivra longtemps.

—Mais encore, fit Henri III, irai-je à la soixantaine, mon bon Miron ?

—Facilement, avait répondu le médecin.

—Alors, riposta Henri III, c'est vingt-cinq ans de plaisirs qui me restent : après moi le déluge.

Et depuis la souriante prédiction de Miron, le front soucieux du roi s'était éclairé peu à peu, et à mesure que la Ligue devenait puissante et que le parti des rebelles grossissait, le monarque semblait retrouver quelque peu de son audace première et de ce froid courage qu'on avait admiré dans le jeune héros de Jarnac et de Moncontour.

Or, un matin, le roi manda auprès de lui M. d'Épernon.

D'Épernon, depuis l'assassinat du duc de Guise, respirait plus à l'aise il faisait sonner ses éperons et parlait tout haut de châtier les Parisiens, ni plus ni moins que s'il s'était agi de donner le fouet à une demi-douzaine d'écoliers.

—Eh bien d'Épernon, lui dit le roi, as-tu des nouvelles de Paris ?

—Oui, Sire.

—Voyons !

—Les Parisiens continuent à se retrancher.

—Bon !

—Mme la duchesse de Montpensier les commande... et tout le jour elle parcourt les rues à cheval.

Henri soupira.

—Ah ! j'aurais dû ne pas la lâcher, celle-là dit-il. Je me suis débarrassé du duc Henri et du cardinal ; si je n'avais plus que le gros Mayenne je dormirais sur mes deux oreilles.

—Eh bien ! on fera le siège de Paris, mais il sera long... très-long !

—Nous le brûlerons, dit le roi, et je m'irai bâtir une capitale en Lorraine, ce doux pays.

—Cela fait, dit d'Épernon, que la France aura deux capitales.

—Mais non, dit le roi.

—Mais si, insista d'Épernon.

—Mais puisque je brûlerai Paris...

—La chose n'est pas facile. Et puis, au besoin l'autre le rebâtira.

—Quel autre ?

D'Épernon eut un sourire triste.

—Mon Dieu ! dit-il, je ne sais, en vérité comment dire cela à Votre Majesté.

—Parle...

—Eh bien ! il y un a... un autre...

—Un autre quoi ?

—Un autre roi, dit d'Épernon avec un soupir.

Henri III fit un bond sur son siège.

Hein ! dit-il... un autre roi !

—Oui, Sire.

—Et de quel pays ?

—De France.

Henri se prit à rire.

—Je vais mander Miron sur-le-champ,

dit-il, car bien certainement tu déraisonnes.
 —J'ai toute ma raison, Sire. Les Parisiens viennent d'élire un roi.
 —Ah bah ! fit dédaigneusement Henri de Valois : serait-ce le gros Mayenne ?
 —Non, Sire.
 —Ou l'électeur palatin ? continua Henri en riant.
 —Non, Sire, répéta d'Epéron.
 —Alors, je ne vois plus que mes sire de Rochibond, bourgeois de Paris.
 —Ce n'est pas lui, Sire.
 —Ou la duchesse elle-même, qui aura chaussé l'éperon et pris le nom de Satan premier ?
 —Votre Majesté brûle, mais elle n'y est pas cependant.
 —Que veux tu dire ?
 —Le roi élu est un prince.
 —Lorrain ?
 —Non, français.
 —Il n'y en a plus, dit Henri.
 —Votre Majesté se trompe, il y a la maison de Condé et celle de Bourbon.
 —Ah ! par la mort-dieu ! s'écria Henri III, tu me la baillies belle, mon fils !
 —Pourquoi, Sire ?
 —Les Parisiens sont ligueurs, n'est-ce pas ?
 —Enragés, Sire.
 —Ils aiment le catholicisme ?
 —Avec frénésie.
 —Eh bien ! comme Condé et Bourbon sont huguenots, je suis tranquille, le peuple de Paris ne saurait les convier à le gouverner.
 —Mais il y a un Bourbon qui n'est pas huguenot, dit froidement d'Epéron.
 —Ah ! c'est juste, fit le roi, il y a le vieux cardinal.
 —Vous l'avez nommé, Sire.
 —Raison de plus pour que je persiste à te croire fou, mon fils !
 —Comment cela Sire ?
 —D'abord le cardinal a plus de soixante ans. C'est un bonhomme...
 —Il est très-vert et très-conservé, Sire.
 —Ensuite, il est cardinal.
 —Ah ! ceci n'est pas un obstacle.
 —Tu crois ?
 —La preuve en est que le peuple vient de l'acclamer.
 —Lui ?
 —Oui, Sire.
 —Ils l'ont nommé roi.
 —Le roi Charles X, Sire, et le légat du Pape, le même qui a excommunié Votre Majesté...
 —Tais-toi, d'Epéron ! fit Henri III avec terreur.
 —Le légat, poursuivit d'Epéron, doit le crer roi, demain dimanche.
 —Où cela ? à Reims ?
 —Non, à Paris.
 Le roi eut un éclair de colère dans les yeux ;
 —Vive Dieu ! dit-il, cela ne sera pas.
 —Il est bien difficile de l'empêcher, Sire.
 —Comment cela !
 —Les portes de Paris son épaisses.
 —Je les briserai !
 —Et puis, une fois les portes brisées, on pénétrera dans la ville.
 —Oui, certes... et je passerai tous les habitants au fil de l'épée.
 —La chose n'est pas aisée, Sire.
 —Tu crois ?
 —Les Parisiens sont de force à tenir deux ans.
 —Ah ! soupira Henri III, que n'ai-je mon brave Crillon ? Mais il m'a quitté... il ne veut plus manger mon pain.
 —C'est qu'il l'aura trouvé trop dur, observa méchamment d'Epéron.
 —Monsieur d'Epéron, vous êtes un sot, dit une voix sur le seuil. Le pain du roi n'est jamais dur.
 Et un homme entra.
 Cet homme était Crillon.

Crillon, qui revenait mettre son épée aux pieds du roi de France.

—Sire, dit-il, quand le roi n'a plus besoin de moi, je n'ai que faire à la cour, en compagnie de beaux fils et de muguets comme M. d'Epéron ; mais quand mes services peuvent être utiles, on est toujours certain de me voir revenir.

—Merci ! mon bon Crillon, dit le roi en lui tendant la main.

XXII

Le roi Henri, troisième du nom, venait de s'éveiller, et il avait mandé auprès de lui M. de Crillon. Depuis que la monarchie était en péril, Crillon ne dormait guère.

Comme le roi se levait un page souleva la portière de la chambre royale.

—Monsieur le chevalier, dit-il à Crillon, il y a à la porte du château un moine qui désire vous parler.

—Un moine ? fit Henri III avec un mouvement de répulsion instinctive.

—Un moine qui vint de Paris.

—Qu'on le chasse ! dit le roi.

—Je vais voir, dit Crillon.

Et il sortit. Le roi, demeuré seul murmura :

—Oh ! j'ai horreur des moines !

Crillon revint une minute après. Un moine l'accompagnait. Henri fit un geste de dégoût. Mais le moine releva son capuchon et Henri jeta un cri d'étonnement :

—Mauvepin ! dit-il.

—Moi-même, Sire.

—D'où viens-tu ?

—De Paris.

—Et pourquoi es-tu ainsi accoutré ?

—Parce qu'il est beaucoup plus facile de sortir de Paris déguisé en moine que vêtu en soldat.

Et Mauvepin raconta à Crillon et au roi que grâce à son talent de ventriloque il avait imité une voix céleste et que par ce moyen il avait invité Mme de Montpensier à venir au Louvre, puis qu'il y avait eu entre le cardinal et la duchesse une longue conversation qu'il avait surprise, lui Mauvepin, et dans laquelle M. de Bourbon avait avancé qu'il existait quelque part une pièce généalogique qui établissait que les Bourbons auraient dû monter sur le trône à la place des Valois. Enfin, il termina par le récit d'un de ses tours. Mme de Montpensier avait cru entendre la voix du feu duc son frère, lequel l'invitait à se rendre la nuit suivante à Saint Germain l'Auxerrois. Une fois là, Mauvepin s'arrêta.

—Ah ça ! dit le roi, mais tu ne comptes pas l'enfermer dans l'église ?

—Bon ! attendez... Il y a sous l'église un caveau qui est celui du comte de Paimboeuf, un seigneur anglais que le roi Henri V y fit inhumer.

—J'ai ouï parler de cela, dit le roi.

—Ce caveau, poursuivit Mauvepin, est situé sous le maître-autel, à près de soixante pieds de profondeur, il est voûté et les murs ont cinq pieds d'épaisseur.

—Diantre ! fit le roi.

—On y descend par un escalier que recouvre une dalle, dans une des nefs latérales, et qui n'a pas moins de quatre-vingt-sept marches. Enfin, il est fermé par une porte de fer qui a trois serrures à ressort et qui se referme d'elle-même, quand on en a franchi le seuil.

—Et c'est là que tu veux... ?

—Attendez, Sire. L'existence de ce caveau n'est connue que du curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, de son clerc et de moi.

—Comment sais-tu cela, toi ?

—Parce que le curé est mon ami.

—Mais enfin, que comptes tu faire ?

—Cette nuit, quand la duchesse se rendra à l'église, elle trouvera la porte ouverte.

—Après ?

—Un cierge brûlera dans la nef latérale.

Moi je serai caché dans le confessionnal... .

—Ah ! ah !

—La voix du duc planera dans les cintres de l'église.

—C'est-à-cire la tiemme.

—Naturellement... Et la voix ordonnera à la duchesse de marcher jusqu'au cierge. Or, le cierge sera placé à côté de la dalle qu'on aura soulevée et qui mettra à jour la première marche de l'escalier souterrain.

—Et puis ? fit le roi, que ce projet étrange intéressait.

—La voix ordonnera à la duchesse de prendre le cierge et de descendre les marches de l'escalier.

—Bon !

—Puis de franchir la porte de fer.

—Ah ! je devine, fit le roi et la porte se refermera sur elle ?

—Votre Majesté l'a dit.

—Mais elle mourra de faim !

—Non, Sire. Elle trouvera dans le caveau des vivres pour quatre ou cinq jours.

—Mais... après ?

—Après, Votre Majesté aura pris Paris.

—Je l'espère bien.

—Paris sera rentré dans l'obéissance, et le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois descendra de temps en temps porter des vivres à la prisonnière.

—Mauvepin, dit le roi enchanté du projet, tu es un garçon d'esprit. Et quand saurai-je si tu as réussi à loger la duchesse dans le caveau ?

—Je reviendrai demain au point du jour.

—Vêtu en moine ?

—Oui, Sire, et à ce propos laissez moi vous dire que les moines sont mal vus à Saint-Cloud ; j'ai cru que je n'arriverais jamais jusqu'ici.

—Crillon, mon bon ami, vous donnerez pour consigne à vos sentinelles de laisser passer un moine qui demandera à me voir.

—Oui, Sire.

Le roi frappa sur un timbre, demanda son déjeuner, et commanda qu'on mît le couvert de M. de Crillon et celui de Mauvepin... .

Tandis que Mauvepin déjeunait avec le roi, Mme de Montpensier était en conversation avec le comte de Crèvecoeur.

—Comte, disait-elle avec un calme terrible, vous souvenez-vous du moineillon ?

—De Jacquot ? oui, madame.

—Qu'est-il devenu ?

—On l'a, par vos ordres, gardé au couvent des Dominicains depuis cinq ans.

—Il doit être à présent tout à fait fou.

—Je le crois. Mais... Et le comte Eric regarda Mme de Montpensier avec une sorte d'épouvante.

—Comte, dit encore la duchesse, un mot?... .

—Parlez, madame.

—Ne m'avez-vous pas dit que vous m'obéiriez toujours?... .

—Je l'ai dit, madame.

—Sans observations ?

Eric s'inclina silencieusement.

—Eh bien ! dit Anne de Lorraine, de mandez ma litière... je sors... .

—Dois-je vous accompagner ?

—C'est inutile.

—Mais, enfin, où va Votre Altesse ?

—Au couvent des Dominicains.

—Et, dit le comte, c'est là tout ce que Votre Altesse m'ordonne aujourd'hui ?

—Trouvez-moi le moyen de faire pénétrer un moine jusqu'à Saint-Cloud, dit la duchesse impassible.

—Et... si je trouve ce moyen ?

—Le reste doit peu vous importer. Allez, comte... .

XXIII

Il était nuit, un observateur aurait vu à cette heure Mauvepin se diriger vers l'église. La petite porte de l'église était en-

treballée. Mauvepin la poussa et vit un prêtre agenouillé derrière. Un cierge qui brûlait sur le maître-autel était impuissant à éclairer les profondeurs de la nef, et Mauvepin ne songea point à regarder le prêtre.

Tout ce qu'il put en voir, c'était une barbe qui lui couvrait le visage tout entier. Le prêtre demeura agenouillé.

— Tu peux t'en aller lui dit Mauvepin.

Le prêtre s'inclina et sortit ; mais quand il fut dans le tambour, il poussa une porte et rentra furtivement dans l'église.

Quand à Mauvepin, il alla vers le maître-autel et y prit le cierge allumé.

Puis, armé de ce cierge, il se dirigea vers cet escalier souterrain que masquait une dalle. La dalle était soulevée. Mauvepin s'engagea dans l'escalier et descendit s'éclairant avec le cierge. Au bout de l'escalier se trouvait le caveau, dont la porte était ouverte. Dans un coin était le panier de provisions qui devait permettre à la duchesse de ne pas mourir de faim.

Mauvepin entra dans le caveau, mais, il eut bien soin de faire un pas énorme et de ne point toucher la dalle qui en fermait le seuil et qui cahait le ressort dont le jeu devait faire retomber la porte sur la prisonnière.

Puis il remonta dans l'église et replaça le cierge sur le maître-autel. Après quoi il se glissa dans la chaire du prédicateur et s'y blottit.

— Attendez, maintenant, dit-il. La cage est prête l'oiseau ne peut tarder à venir...

L'oiseau, c'était Mme de Montpensier, et la duchesse, en effet, se disposait à sortir du Louvre. Elle avait passé une partie de la soirée enfermée avec le moine Jacques et le comte Eric de Crèveœur. Mais le comte Eric l'avait quitté pendant une heure environ, et quand il était revenu, il avait le sourcil froncé et la mine inquiète.

— Qu'avez-vous, comte ? lui demanda la duchesse.

— Madame, répondit le comte, je crois que vous courez un danger.

Mme de Montpensier haussa les épaules.

— Est-ce que vous passerez la nuit au Louvre ?

— Non. Le comte respira.

— Oh ! tant mieux ! dit-il.

— Pourquoi me faites-vous cette question ?

— Parce que je crois que nous avons un ennemi dans le Louvre.

— Le Louvre est à nous.

— Soit ! mais nous y avons un ennemi.

— Comment le nommez-vous ?

— Vous souvient-il de ce démon qui nous tint si bien en échec, il y a quatre ans, dans la maison de Rochibond ?

— Oui, Mauvepin, le fou du roi.

— Justement. Eh bien ! il est au Louvre.

La duchesse haussa les épaules :

— Je crois que vous perdez l'esprit, comte, dit-elle : Mauvepin est mort.

— Votre Altesse le jurerait ?

— Je l'ai toujours oui dire.

— Il est vivant, madame.

— Eh bien ! dit la duchesse, tâchez de le prendre, comte, et je vous autorise à le faire pendre.

— J'aime mieux que Votre Altesse m'autorise à le tuer, comme un chien, d'un coup de dague, si je le rencontre.

— Sois ! Faites comme vous l'entendrez.

— Ainsi, Votre Altesse quitte le Louvre ?

— Ce soir, comte.

— Où va Votre Altesse ?

— Voilà ce que je ne puis vous dire.

— Madame... madame... prenez garde !

— Ja vais faire mes dévotions, dit la duchesse.

Et elle s'encapuchonna dans sa mante et sortit de son appartement.

Mme de Montpensier arriva sous le porche de l'église.

Puis elle alla vers la petite porte qu'elle poussa. La porte céda. La vieille basilique

était silencieuse. Le cierge brûlait toujours sur l'autel. Mme de Montpensier ferma derrière elle la porte de l'église, puis fit quelques pas en avant. Le bruit de ses pas retentit sous les voûtes d'une façon lugubre qui lui fit peur.

— Ame de mon frère, murmura-t-elle à mi-voix, où êtes-vous ?

— Ici, répondit la voix de Mauvepin.

Bien que Mauvepin fût dans la chaire, usant de son talent de ventriloque, il avait logé sa voix dans le maître-autel.

Cette voix rassura Mme de Montpensier.

— Approchez, ma sœur, disait-elle.

Mme de Montpensier se dirigea vers le maître-autel.

— Prenez ce cierge, dit la voix.

Mme de Montpensier prit le cierge.

— Où dois-je aller ?

— Tournez à gauche... bien... entrez dans la petite nef.

La voix de Mauvepin se promenait dans l'espace et guidait la duchesse.

— Voyez vous une dalle soulevée ?

— Oui, dit la duchesse.

— Et apercevez vous un escalier ?

— J'en vois les premières marches.

La voix continua :

— Vous allez descendre par cet escalier jusqu'à un caveau...

— Bien.

— Dans ce caveau vous soulèverez une pierre.

— Et sous cette pierre ?

— Vous trouverez le parchemin que vous cherchez.

La duchesse fit un pas encore, et elle allait poser le pied sur la première marche de l'escalier. Tout coup il se fit un bruit épouvantable ; elle entendit un juron et un blasphème, et une voix tonnante qui s'écria :

— Ah ! misérable ! c'est ainsi que tu joues le rôle des morts ! Eh bien ! tu ne l'auras pas joué impunément.

Et la duchesse reconnut la voix du comte Eric.

Et elle le vit monté dans la chaire, et frappant Mauvepin de deux coups de poignard. Mauvepin essayait de se débattre, mais le comte avait un auxiliaire...

Cet auxiliaire était le prêtre que Mauvepin avait trouvé en entrant dans l'église, ou plutôt c'était le moine Jacques Clément, qui avait poignardé le diacre aposté par le curé de Saint Germain et dont il avait pris la place.

Mauvepin, embarrassé dans les plis de sa robe, essaya vainement de se défendre. Le comte l'enleva dans ses bras robustes et le jeta tout pantelant du haut de la chaire aux pieds de la duchesse pétrifiée de terreur.

— Et maintenant, dit le comte Eric au moine Jacques Clément, maintenant tu peux prendre la robe de cet homme et aller à Saint-Cloud. Le roi Henri III a coutume de recevoir un moine tous les matins.

Mauvepin, agonisant, se tordait sur les dalles de l'église, et le comte Eric avait posé un pied triomphant sur la poitrine du pauvre fou, qui allait bientôt n'être plus qu'un cadavre...

XXIV

Le roi Henri III venait d'être éveillé par un bruit lointain de fanfares et de clairons. Et Crillon avait fait irruption dans la chambre royale, bruyant comme une avalanche et joyeux comme un carillon :

— Sire, Sire, dit-il, voici le roi de Navarre.

— Ah ! ah ! fit le roi.

Et il étira les bras, bâilla tout à son aise et ajouta :

— Ce brave cousin Henriot a toujours des habitudes de campagnard et des heures impossibles. N'aurait-il pu arriver à un moment convenable ?

— Mais, Sire, dit naïvement Crillon, quand on marche à la tête d'une armée, on ne

peut pas mesurer le temps avec un compas.

— Ah ! c'est que je dormais si bien, mon bon Crillon, dit le roi.

— Eh bien ! Votre Majesté fera la sieste après déjeuner.

Les fanfares de l'armée du roi de Navarre se rapprochaient. Le roi, ayant passé son haut de-chausses et endossé son pourpoint, alla vers la croisée et se pencha en dehors. Il vit les troupes béarnaises qui descendaient, en colonnes serrées, les pentes des côtes de Meudon et de Bellevue. L'infanterie était au centre, la cavalerie se déployait sur les ailes. Tout cela vêtu de pourpoints sombres, de cuirasses brunes, coiffé de casques qui n'étaient point aux rayons du soleil levant. A leur tête, un cavalier, monté sur un petit cheval gris pommelé plein de feu, vêtu d'un pourpoint gris, ayant sa cuirasse à l'arçon de la selle, portait un panache blanc à son casque.

— Voilà Henriot ! dit le roi.

— C'est bien lui en effet, Sire.

— Allons recevoir le roi de Navarre !

Le roi sortit du château et s'avança à travers son camp, donnant le bras à Crillon. M. d'Épernon et une demi douzaine de seigneur l'accompagnaient.

Henri était à pied, tête nue, et il souriait à mesure que les soldats criaient : Vive le roi ! sur son passage.

Le roi de Navarre avait fait faire halte à ses troupes, à deux ou trois cents pas du camp.

Puis il s'était avancé, suivi d'un seul écuyer.

Henri avait près de trente-cinq ans ; son visage s'était bronzé, ses cheveux grisonnaient un peu sur les tempes, et les soucis de la politique, compliqués des fatigues de la guerre, avaient creusé plus d'un pli à son front.

Mais c'était bien toujours ce prince spirituel et charmant, au fin sourire, au regard perçant mélangé d'astuce et de bonhomie.

Et comme il maniait avec grâce ce petit étalon gris pommelé des plaines de Tarbes, qui se capuchonnait avec fierté, comme s'il eût senti qu'il portait un roi !

Henri III, voyant son cousin de Navarre s'avancer seul, en fit autant.

Alors le Béarnais mit pied à terre, jeta la bride à son écuyer, vint au devant du roi de France et se mit à genoux. Henri III le releva et le prit dans ses bras, lui disait :

— Embrassons-nous, mon frère et cousin,

— Sire, répondit Henri de Navarre, je remercie Votre Majesté de m'avoir permis de lui apporter le secours de mon épée.

— Et j'en ai besoin, mon cousin.

Sur ces mots, Henri III prit familièrement le roi de Navarre par le bras et l'emmena vers la tente royale.

Mais tout à coup, on vint dire au roi qu'on apercevait un moine dans le lointain.

— Un moine ! fit le roi joyeux.

— Oui, Sire, dit un page. Il vient d'apparaître à la lisière de la forêt de Boulogne.

— Et il vient ici ?

— Il se dirige vers le camp, Sire.

— A pied ?

— Non, monté sur un âne.

Cette pauvre duchesse ! murmurait le roi avec honte... quelle vilaine nuit elle aura passé !

Enfin, il se fit du bruit hors de la tente.

Le moine ! le moine ! criaient les soldats.

Le roi sortit et vit un moine qui avait la cagoule baissée.

Ce moine le salua d'un geste familier et comme seul pouvait se le permettre un homme qui remplissait les fonctions de fou.

— Tudieu ! fit le roi, comme tu as l'air mystérieux, mon ami. Le moine parut sourire sous sa cagoule.

— Viens, dit Henri III, entre, nous tenons conseil.

Le moine entra dans la tente mais il ne s'approcha point de la table.

Crillon le regarda avec défiance.

—Tu veux donc me parler en particulier dit le roi, qui était habitué aux facéties de Mauvepin.

Le moine fit un signe d'assentiment. La tente royale était divisée en deux réduits. On avait déjeuné dans le premier. Le lit du roi était dans le second.

Henri III souleva la draperie qui les séparait et fit entrer le moine dans le deuxième compartiment.

Tout cela s'était fait si vite, que ni le roi de Navarre, ni Crillon, ni les capitaines et seigneurs appelés au conseil du roi, n'avaient eu le temps d'examiner le moine et de se convaincre si c'était bien Mauvepin, Mais soudain on entendit un grand cri, un cri de douleur et de colère.

—Le malheureux ! il m'a tué !... venait de crier le roi.

Henri de Navarre et Crillon se précipitèrent et s'arrêtèrent sur le seuil de la chambre royale, frappés d'horreur et d'épouvante.

Henri III, tenant encore à la main un parchemin que lui avait remis le moine, venait d'être frappé d'un coup de poignard dans le bas-ventre et s'appuyait aux colonnes de son lit pour ne point tomber. Le moine était encore à genoux, son arme fumante à la main. Seulement il avait relevé sa cagoule, et sa tête pâle et fiévreuse, éclairée par un regard ardent et sinistre, était à découvert.

—Le moine ! le moine Jacques Clément ! s'écria Crillon, qui le reconnut. Et il s'effaça pour laisser passer les gardes du roi, qui fondirent sur le meurtrier et le percèrent de vingt coups d'épée.

Jacques tomba et murmura en expirant :

—Oh ! elle m'a trompé !... je ne serai jamais roi !...

Henri de Navarre avait reçu Henri de France dans ses bras.

—Frère, murmura le mourant, votre mère avait raison : la maison de Valois devait s'éteindre, et c'était à vous de me succéder.

—Eh bien ! Sire, disait tristement Crillon le soir de la mort du dernier Valois, vous souvient-il de cette étoile que vous nous montrâtes au Louvre, il y a quinze ans, en nous disant :

« Cette étoile est la mienne, et je serai roi de France ! »

—Je m'en souviens, répondit le nouveau roi : j'avais vingt ans alors, mon ami, et maintenant vient de sonner pour moi la dernière heure de la JEUNESSE DU ROI HENRI.

—Oui, Sire, dit Crillon, mais le règne de Henri IV commence, et la lutte avec les ennemis de la France n'est point achevée...

—Je les exterminerai jusqu'au dernier, répliqua Henri de Bourbon, et j'entrerai dans Paris, dussé-je pour cela entendre une messe. Cette étoile, qui ne m'a jamais trompé, me montre mon entrée triomphante dans les rues de ma capitale.

—Amen ! murmura Crillon.

Et le bon chevalier s'agenouilla auprès de son roi mort, et une larme coula le long de sa martiale figure.

L'oraison funèbre de Henri III, c'était une larme du grand Crillon !

On sait le reste. Quelque temps après Henri montait sur le trône de France. L'ÉTOILE D'UN ROI brillait de son plus bel éclat.

FIN.

DISPARU.—Le sergent Lessard de la Police de la Cité rapporte qu'un nommé Peter McFarlane, arrimeur, demeurant au No. 503 Rue Craig est parti dimanche soir, et n'a laissé dans sa maison que quelques meubles. Le sergent de police dit que McFarlane avait employé 150 hommes durant la semaine dernière, et qu'il est parti sans avoir payé le prix de leur travail.

COMMERCE.

MARCHÉ MONÉTAIRES.

Greenbacks achetés de 12½ à 13 d'esc.
Vendus de 12½ à 00
Pour argent achetés de 12½ à 12½
Change sur New-York, vendu de 12½ à 00
Traites d'Or, ½ à ½
Billets de la Banque du Haut-Canada achetés de 00 à 00
Argent acheté de 6½ à 6½ ; vendu de 0 à 0
Change sterling, de 9½ à 9½
Or ouvert à 114½, fermé à 114

L. MARCHAND & FILS,
Courtiers, coin des Rues St. Jacques
et St. François-Xavier.

MARCHÉ BONSECOURS

Corrigé expressément pour *La Minerve*, par le Clerc du Marché.

Montréal, 27 Mai.

FARINE.

	S	D	S	D
De Blé # quintal.....	12	0 @	12	6
D'Avoine, mts.....	11	0 @	12	0
Blé-d'Inde do.....	9	6 @	10	0
Sarrasin do.....	8	0 @	8	6

GRAINS.

Blé # minot.....	5	0 @	0	0
Pois do.....	4	3 @	4	6
Orge do.....	2	3 @	2	6
Avoine # 10 lbs.....	2	0 @	2	3
Sarrasin # minot.....	2	3 @	2	6
Lin do.....	7	6 @	8	0
Mil do*.....	7	6 @	12	6
Blé-d'Inde do.....	3	6 @	3	9

LÉGUMES.

Patates # p che.....	4	0 @	4	6
Fèves lb minot.....	7	6 @	8	0
Oignons # tresse.....	0	5 @	0	6

LAITERIE.

Cœufs frais # doz.....	0	7 @	0	7½
Beurre frais # lb.....	1	0 @	1	3
Beurre salé do.....	0	9 @	0	11

DIVERS.

Sucre d'érable # lb.....	6	0 @	0	7½
Miel do.....	0	6 @	0	7
Saindoux do.....	0	9 @	0	10
Lard frais # 100 lbs.....	45	0 @	47	0
Beuf do.....	25	0 @	30	0
Litères # couple.....	0	0 @	0	0

VOLAILLES.

Dindes # couple.....	10	0 @	15	0
Dindes jeunes do.....	10	0 @	12	0
Oies do.....	5	0 @	6	0
Canards do.....	3	9 @	4	0
Poules do.....	3	0 @	3	9
Poulets do.....	3	0 @	2	6

GIBIERS.

Canards sauvages.....	2	6 @	3	0
Pleviers # couple.....	0	0 @	0	0
Bécassines do.....	0	0 @	0	0
Coqs de Bruyères.....	0	0 @	0	0
Pigeons # couple.....	1	0 @	1	3
Perdrix do.....	0	0 @	0	0
Tourtes # doz.....	0	0 @	0	0
Bécasses.....	0	0 @	0	0

NAISSANCE.

—En cette cité, le 18 courant, la Dame de Mr. J. Cox, de la Maison de Donane, une fille.

—Le 18 courant, la Dame de M. Médard-Edouard Pelletier, un fils.

—A St. Philippe de Chatham, le 16 du courant la Dame du Dr. F. Benoit, une fille.

MARIAGE.

—Le 17 du courant, à l'Évêché, par le Révérend Grand Vicaire Trudeau, Administrateur du Diocèse, Dr. Gédéon Larocque, de Lotgueil, à Delle, Rosalie-Catherine, fille aînée de M. J. C. Braunels, de Montréal.

—En cette ville, le 16 courant, à l'Église Paroissiale, par M. le Chanoine Fabre, cousin de la mariée, Dr. Joseph Ducharme, Ecr., de Waterloo, à Delle, Maria-Emilienne, fille de M. Joseph Laramee, Entrepreneur, de Montréal.

—A St. David, le 18 courant, par le Révérend Messire Dufresne, Avila Bourbonnière, Ecr., marchand de Montréal, à Mademoiselle Catherine Concorde Corneli Mignault fille de P. E. Mignault, Ecr., M. D., de St. David, comté d'Yamaska.

—Le 18 courant, à St. Vincent-de-Paul, par le Révérend Messire Lavallée, curé du lieu, F. X. Achille de Foy, Ecr., de cette ville, à Mademoiselle Marie-Emma Tassé, première fille de F. Z. Tassé, Ecr., M. D., Préfet de la Maison de Réforme, P. Q.

—A l'Église Paroissiale le 17 courant, par le Rev. Messire Chanoine Fabre, M. Olivier Faucher à Dlle Virginie Chartrand.
Pas de cartes.

DECES.

—Décédé le 21 courant, à l'Asile des Aliénés, St Jean, Jose, h Henry Chaput, à l'âge de 8 mois et 16 jours, enfant de M. Modeste Chaput et Florence, sa femme.

—A St. Eustache, Dimanche, le 8 Mai, à l'âge de 18 ans, Célima Lalonde, épouse de Jérémie Palement.
Elle laisse pour déplorer sa perte deux enfants, un père, une mère et deux sœurs inconsolables.

—En cette ville, le 18 du courant à l'âge de 11 mois et 24 jours, Marie Alfred amase Raoul, enfant de L. H. D. Comte.

—Décédée en cette ville, à l'Asile de la Providence, Sœur Marie de la Providence, née Marie Célima Gaudry Bourbonnière, âgée de 38 ans, et après 21 ans et 11 mois d'entrée en religion.

—En cette ville, le 20 du courant, à 1½ heure a.m., Marie-Charles-Joseph-Clovis, à l'âge de 10 mois et 23 jours, enfant de M. L. G. St. Jean, marchand.

—A St. Pie, le 21 du courant, à l'âge de 29 ans, Aram Antoine Duclos, cultivateur. Il laisse pour déplorer sa perte, une jeune épouse et quatre enfants en bas âge.

—En cette ville, le 23 du courant, à l'âge de 67 ans, M. Jean Louis Deslongchamps.

—A Bécancour, vendredi, le 20 courant, Dame Mag leline-Victoire Dubois, épouse de Louis Landry, Ecr., Lieut. Colonel de Milice, et mère du Dr. L. E. Landry.

Dotée des plus belles qualités du cœur et de l'esprit, elle a fait l'ornement de la société dans laquelle elle a vécu, et elle a donné l'exemple de toutes les vertus chrétiennes.

Elle laisse dans les regrets respectables époux, vieillards de 82 ans, des parents et des amis qui garderont longtemps son souvenir.

Acte concernant la Faillite de 1864 & 1869

Province de Québec, }
District de Montréal. }

DANS LA COUR SUPERIEURE.

Dans l'affaire de

JOHN CHARLES FRANCK, ci-devant Com-
merçant sous le nom de J. C. FRANCK &
COMPANY, FAILLI.

JEUDI, le VINGT-TROISIÈME jour de JUIN
prochain, le soussigné s'adressera à la dite Cour
pour obtenir sa décharge sous le dit Acte.

JOHN C. FRANCK,

Par son Procureur *ad litem*, L. N. BENJAMIN.
Montréal, 18 Mai 1870. C—21 um

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1864

ET SES AMENDEMENTS.

Province de Québec, }
District de Montréal. }

COUR SUPERIEURE.

Dans l'affaire de

NORBERT JULIEN, FAILLI.

Le VINGT-SEPTIÈME jour de JUIN prochain,
le soussigné s'adressera à la dite Cour pour obtenir
sa décharge en vertu du dit acte.

NORBERT JULIEN,

Par ALPHONSE JACQUES,
Son Procureur *ad litem*.
Montréal, 18 mai 1870.—21 m C

Bureau du Comité Canadien

DE

L'ŒUVRE des ZOUAVES PONTIFICAUX.

Le comité donne avis qu'il a ouvert son Bureau
No. 28, Rue St. Gabriel, porte voisine du Bureau
du journal *l'Ordre*, où devra s'adresser toute per-
sonne ayant affaire au dit Comité.

Montréal, 3 Mai 1870.

196

ORGUES AMÉRICAINES DE SMITH!

POUR LE SERVICE DES CHAPELLES ET DES RESIDENCES PRIVEES

Apparence élégante, construction parfaite, soufflets puissants et solides, anches rendant un son exquis, sons d'un contraste parfait, mécanisme ingénieux pour augmenter le pouvoir et l'expression.

Extrait d'une lettre de HENRY T. LESLIE, D. M., Organiste éminent de Londres, Angleterre.

« J'en regrette qu'une chose, c'est de n'avoir pas connu plus tôt qu'on pouvait se procurer en Angleterre, un instrument d'une telle beauté et d'une telle perfection. Je me servais généralement, pour mes leçons, d'un bon Harmonium Alexandre, mais la supériorité de votre orgue sur tous les Harmoniums que j'ai vus est réellement merveilleuse. Je n'ai jamais été tant charmé par un instrument. »

Ces Instruments ont deux claviers à main et un clavier de pédales de deux octaves pour ceux qui étudient l'Orgue.

AUSSI, UNE GRANDE VARIÉTÉ

DÉLÉGANTS INSTRUMENTS DE SALON

CES ORGUES DÉFIENT TOUTE COMPARAISON

S'adresser à

LAURENT, LAFORCE & CIE.,
No. 225, Rue Notre-Dame,
Montréal.

N. B.— Une Circulaire Illustrée, avec descriptions complètes et les prix, sera expédiée, franc de port, à demande.

27 mai.— k E

22

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1869

Province de Québec, }
District de Montréal, }

DANS LA COUR SUPÉRIEURE.

Dans l'affaire de

OSBORNE MORTON, FAILLI.

Le DIX-HUITIÈME jour de JUIN prochain, le soussigné s'adressera à la dite Cour pour obtenir sa décharge sous le dit Acte.

OSBORNE MORTON.
Montréal, 10 Mai 1870. C—ci 20

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1869

Province de Québec, }
District de Montréal, }

DANS LA COUR SUPÉRIEURE.

Dans l'affaire de

JOHN CLARKE, FAILLI.

Le DIX-HUITIÈME jour de JUIN prochain, le soussigné s'adressera à la dite Cour, pour obtenir sa décharge sous le dit Acte.

JOHN CLARKE.
Montréal, 10 Mai 1870. —ci 20

PILULES CATHARTIQUES D'AYER

POUR TOUS EFFETS DE MÉDECINE LAXATIVE.



Peut-être aucune médecine n'est si universellement demandée par tout le monde, ni si universellement adoptée dans toutes les classes de la société, et dans chaque pays que cette Pilule purgative et efficace. La raison en est que ce remède mérite plus de confiance et a plus d'effet. Ceux qui l'ont essayé savent qu'ils ont été guéris; ceux qui ne l'ont pas encore employé, voient ces effets qu'il a produit chez vos voisins et amis qui en ont fait usage; et tous savent que ce qu'il fait une fois, il le fait toujours, et qu'il ne présente jamais aucun défaut quelconque dans sa composition. Nous avons en mains des milliers de milliers de certificats de ses cures merveilleuses; mais ces guérisons sont assez connues dans les endroits où elles ont été faites, pour que nous ne les publions pas. Cette médecine est adoptée à tous les âges, à tous les climats; et ne contient ni calomel, ni drogue délétère, et en toute sûreté chacun peut en faire usage. Ces pilules sont recouvertes de sucre, par ce moyen elles sont toujours fraîches et bonnes au goût.

Par leur influence puissante sur les viscères internes pour purifier le sang et exciter une action sanitaire, elles éloignent, les obstructions de l'estomac des intestins, et des autres organes du corps, régularisent leur action. Les directions sont données sur l'enveloppe de la bouteille, pour les maladies suivantes dont les Pilules opèrent la guérison promptement:— La DYSPEPSIE ou INDIGESTION, la LANGUEUR et la MANQUE D'APPÉTIT, seront guéris par l'usage modéré des Pilules, afin de stimuler l'estomac, et de rétablir son élasticité et son action. Pour les MALADIES DE FOIE et ses différents symptômes, les MAUX DE TÊTE, la JAUNISSE, la COLIQUE BILIEUSE et les FIÈVRES, on devra en faire un usage judicieux dans chaque cas, afin de régulariser l'action malsaine faire disparaître les obstructions qui causent la maladie. Pour la DYSSENTERIE, ou la DIARRHÉE, une dose est suffisante. Dans les cas de RHUMATISME, GOUTTE, GRAVELLE, BATTEMENT DE CŒUR, DOULEURS DANS LE CÔTÉ, etc., on devra en faire un usage continu afin de changer la mauvaise action du système. Dans les cas d'HYDROPSIE, de fortes doses répétées procureront l'effet d'une médecine drastique. Prises avant le dîner, elles ont l'effet d'exciter la digestion, et de décharger l'estomac. Une dose prise de temps en temps stimule l'action de l'estomac et des boyaux, donne de l'appétit et fortifie le système. DR. J. C. AYER & CIE., Chimistes praticiens, Lowell, Mass., U. S. A.

Les directions sont données sur l'enveloppe de la bouteille, pour les maladies suivantes dont les Pilules opèrent la guérison promptement:—

La DYSPEPSIE ou INDIGESTION, la LANGUEUR et la MANQUE D'APPÉTIT, seront guéris par l'usage modéré des Pilules, afin de stimuler l'estomac, et de rétablir son élasticité et son action.

Pour les MALADIES DE FOIE et ses différents symptômes, les MAUX DE TÊTE, la JAUNISSE, la COLIQUE BILIEUSE et les FIÈVRES, on devra en faire un usage judicieux dans chaque cas, afin de régulariser l'action malsaine faire disparaître les obstructions qui causent la maladie.

Pour la DYSSENTERIE, ou la DIARRHÉE, une dose est suffisante.

Dans les cas de RHUMATISME, GOUTTE, GRAVELLE, BATTEMENT DE CŒUR, DOULEURS DANS LE CÔTÉ, etc., on devra en faire un usage continu afin de changer la mauvaise action du système.

Dans les cas d'HYDROPSIE, de fortes doses répétées procureront l'effet d'une médecine drastique.

Prises avant le dîner, elles ont l'effet d'exciter la digestion, et de décharger l'estomac.

Une dose prise de temps en temps stimule l'action de l'estomac et des boyaux, donne de l'appétit et fortifie le système.

DR. J. C. AYER & CIE., Chimistes praticiens, Lowell, Mass., U. S. A.

HENRY SIMPSON & CIE.,
Montréal,
Agents-Généralx.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1869

DANS LA COUR SUPÉRIEURE.

Province de Québec, }
District de Montréal, }

Dans l'affaire de

ALEXANDER HART, individuellement, et comme membre de la société de ALEXANDER HART & Co., FAILLI.

MARDI, LE VINGT ET UNIÈME jour de JUIN prochain, le soussigné fera application à la dite Cour, pour une décharge en vertu du dit acte.

ALEXANDER HART,
Par G. JOSEPH,
Son Procureur ad litem.
Montréal, 12 Mai 1870. C—20 q1

A LOUER

UN MAGASIN et LOGEMENT avec tous les Effets de Ménage, sur la Rue Ste. Catherine. La place est très convenable pour un Magasin de Marchandises Sèches en détail. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux à

J. B. DELONGCHAMPS,
Rue Ste. Catherine, No. 399,
us—3e
21 Mai.

RESTAURATEUR POUR LES CHEVEUX DU DR AYER

Pour donner aux Cheveux leur couleur et vitalité naturelles.



C'est un article de toilette qui est à la fois agréable, pur et propre à la conservation des cheveux. Les cheveux gris ou ayant changé de couleur sont bientôt rendus à leur état primitif, avec le brillant et la fraîcheur de la jeunesse. Cette préparation a la vertu de donner de la force aux cheveux, de les empêcher de tomber et souvent de les faire pousser sur les têtes chauves. Rien ne peut restaurer les cheveux quand les follicules sont détruits ou gâtés. Ce qui reste peut être conservé par l'application de ce liquide. Au lieu de subir les certaines préparations, il les tient propres et leur donne de la vigueur. En en faisant usage de temps à autre, on empêchera les cheveux de tomber ou de grisonner et conséquemment la calvitie.

Comme il ne contient aucune de ces substances délétères qui rendent certaines préparations dangereuses pour les cheveux, le Restaurateur ne peut que leur faire du bien et non du mal. Si on emploie simplement comme

ARTICLE DE TOILETTE.

rien autre chose ne peut être plus convenable. Ne contenant ni huile ni teinture, il ne tache pas même le coton blanc, et cependant dure longtemps sur les cheveux en leur donnant un beau lustre et un parfum délicat.

Préparé par

Dr. J. C. AYER & Cie

Chimiste praticien, Lowell, Mass.

PRIX..... \$1.00

HENRY SIMPSON & CIE, Montréal,
Agents Généralx.

22 Juin 1869—239—a c e

EXTRAIT

DU

LIVRE DE RENVOI

DU

QUARTIER Ste ANNE

DE LA

CITE DE MONTREAL,

PREPARE PAR

L. W. SICOTTE.

PRIX..... \$2.00

Et Copie des Plans Officiels

DU MÊME QUARTIER

DESSINÉS PAR

MM. BLAIKLOCK & LIGNAIS

PRIX..... \$3.50

En vente chez les Libraires suivants: J. B. Rolland & Fils, A. Doutre & Cie, Fabre & Gravel, Dawson & Frère, Z. Chapleau, et à ce Bureau.
Montréal, 25 Janvier 1870. 115

Nouveau Magasin de Graines

PAR

M. EWING

100, — RUE MCGILL, MONTREAL, — 100.

Le soussigné offre en vente un Stock complet et choisi avec soin de

Graines de Ferme, de Jardin et de Fleurs, de Plantes, &c.

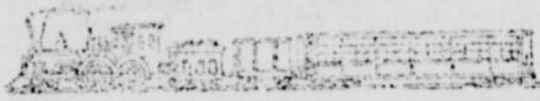
Graines de Trèfle et de Semence de toutes sortes, constamment en mains.

Des Catalogues donnant le prix et le nom des Graines pourraient être obtenus sur demande verbale, ou par la malle FRANC DE PORT.

En faisant une spécialité du commerce de grainetier dans ses diverses branches distinctement de toute autre, le soussigné pourra fournir des Graines de qualité supérieure et garanties.

WILLIAM EWING, GRÉNETIER,
100, Rue McGill, [vis-à-vis le Marché Ste. Anne] Montréal.

P.S. — On vient de recevoir d'Ecosse, un assortiment de Graines de Semence de premier choix et d'Allemagne un lot de première qualité de trèfle rouge tardif à longues tiges; les montres et les prix seront donnés sur demande.
1er Avril. 171—dm A C k



La Compagnie

DU

CHEMIN DE FER

UNION PACIFIQUE

OFFRE EN VENTE

1,500,000 Acres de Terre

SUR LA

LIGNE DU CHEMIN DE FER

DANS

L'État du Nebraska,

Argent comptant ou à crédit, à un taux modéré,

PRIX DE \$2.50 A \$10.50 PAR ACRE

Propre pour y établir des Marchés, soit à l'Est, soit à l'Ouest.

Des Pamphlets avec les Cartes sont maintenant prêts.

ENVOI FRANC DE PORT

DANS TOUTES LES PARTIES DES

ÉTATS-UNIS, DU CANADA ET DE L'EUROPE

La Fertilité, la Richesse de ces Terres

SONT

Aussi Grandes que dans aucune partie des États-Unis.

Pour les Pamphlets et informations, s'adresser à

O. F. DAVIS,

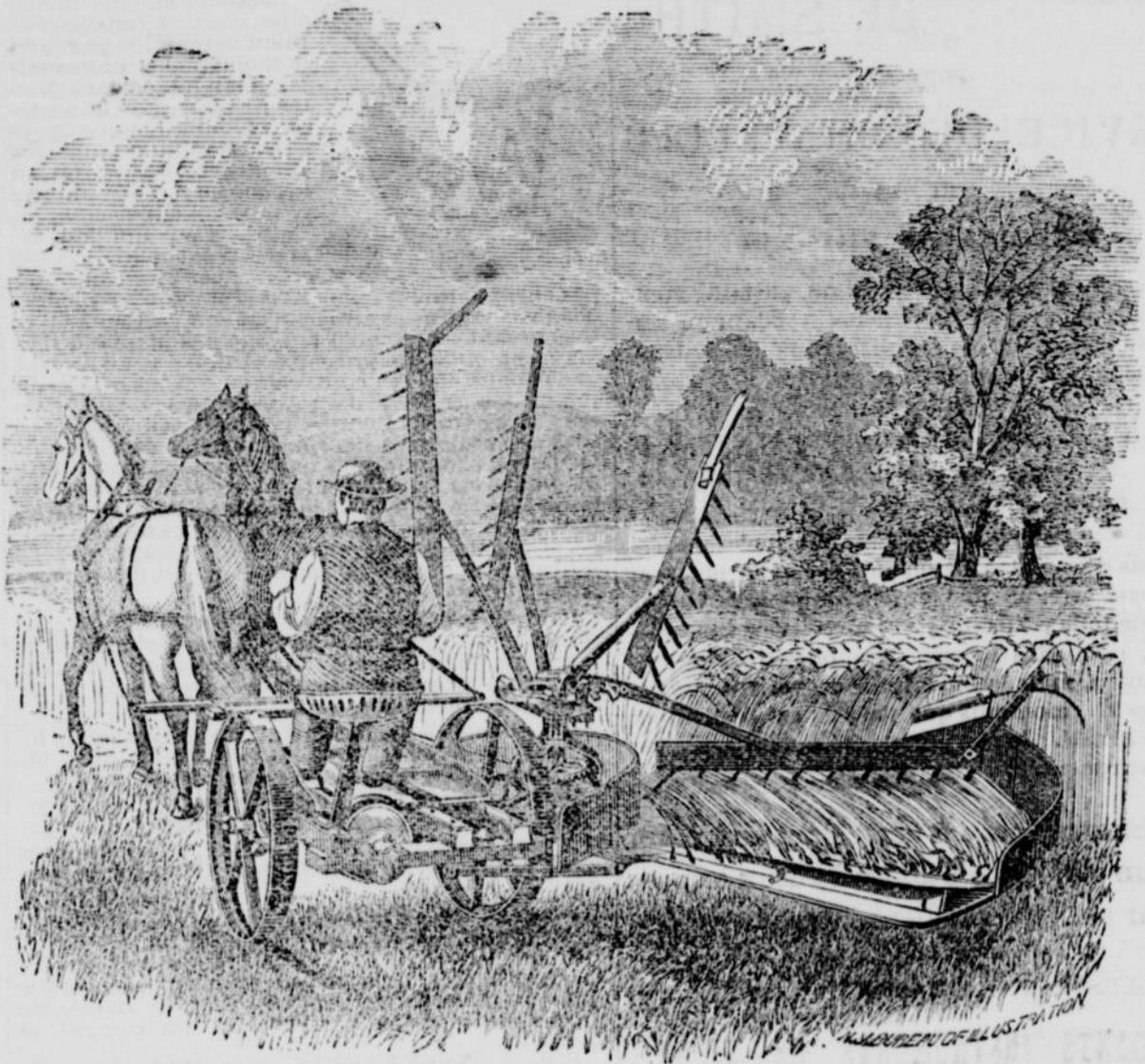
Agent des Terres, Cie C. F., U. P.

Omaha, Nebraska.

18 Février.

135 9—A us C tm

B U C K E Y E



FAUCHEUSE, MOISSONNEUSE ET RATELEUSE AUTOMATE

[PATENTE DE JOHNSON]

MANUFACTURÉES PAR

FROST & WOOD, Smith's Fall, ONTARIO.

Plus de 30,000 vendues l'an dernier aux États-Unis et en Canada

JOHN H. LARMONTH, Agent,

N^o. 33, RUE DU COLLEGE

• Vis-à-vis l'ancien Collège, Montréal.

20 mai.—21 C 2jm

Acte concernant la Faillite 1864 et 1869

Province de Québec, }
District de Montréal. }

COUR SUPÉRIEURE DU BAS-CANADA.

Dans l'affaire de

JOHN CHARLES PARK, de la Cité de Montréal, marchand et commerçant, FAILLI.

Avis est par le présent donné que VENDREDI, le DIX-SEPTIÈME jour de JUIN prochain [A.D. 1870] à DIX heures de l'avant midi, ou aussitôt après que conseil pourrait être entendu, le soussigné s'adressera à la dite cour, afin d'obtenir sa décharge en vertus des dits actes.

JOHN CHARLES PARK,
Par **JUDAH & WURTELE,**
Ses Procureurs ad litem.

Montréal, 30 Avril 1870.

C—19 es

LA MINERVE

JOURNAL

POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTÉRAIRE

PUBLIÉ ET IMPRIMÉ PAR

DUVERNAY, FRÈRES,

MONTREAL,

NUMERO 10, RUE ST. VINCENT,

TROIS ÉDITIONS:

Quotidienne, Semi-Quot. & Hebdomadaire

CONDITIONS D'ABONNEMENT:

ÉDITION QUOTIDIENNE..... \$6.00

" SEMI " 4.00

" HEBDOMADAIRE 1.00

CONDITIONS D'ANNONCES:

Por la première insertion, 10 centins par ligne pour chaque insertion subséquente, 5 centins, pour Édition.